

Bulletin municipal

Juillet 2021

A photograph of a brick building with a large arched window. In the foreground, there are several hydrangea flowers in shades of pink, purple, and white. The building has a brick facade and a large arched window with a white frame. The window is partially obscured by the flowers. The overall scene is bright and colorful.

**Montbeton**



## MONTBETON



Montbetonnaises, Montbetonnais,

A l'approche de l'été, je souhaite que ces quelques mots vous trouvent en bonne santé après cette terrible pandémie qui nous a tous touché et qui a mis fin à de nombreuses activités.

L'équipe municipale s'est engagée auprès des plus vulnérables en mettant en place différentes actions, comme l'aide pour les courses, ou l'accompagnement pour les vaccinations, individuellement ou par groupe avec l'aide du Grand Montauban qui a mis un bus à disposition.

Dernièrement nous avons aussi pensé aux familles en distribuant 3 masques en tissu homologué fournis par la Région aux élèves du cours préparatoire et pour les élèves des autres classes un paquet de 50 masques chirurgicaux fourni par la municipalité.

Sur la commune, les travaux continuent et avancent.

L'espace de loisirs avec le lac de pêche, le parcours sportif, les jeux pour enfants, l'espace pique-nique et les terrains de pétanque sont à votre disposition. Cet espace de détente connaît un grand succès et nous sommes satisfaits de constater autant de fréquentation.

Maintenant, nous allons entreprendre le stade avec deux terrains, les vestiaires et les tribunes qui complèteront cette étendue de 7 hectares non constructibles.

D'autres réalisations se sont terminées :

- Agrandissement de la maison de retraite Pagomal
- Travaux sur la voirie avec la création de voies piétonnes
- Prolongement du réseau d'assainissement route de Lacourt St Pierre
- Mise en place de l'éclairage public chemin de Boutuguet
- Agrandissement du parking des enseignants de l'élémentaire
- et toujours travaux et équipements dans les écoles et au restaurant scolaire

Maintenant pensons à l'avenir.

La crise sanitaire n'est pas encore terminée mais la vie reprend, tous les commerces sont maintenant ouverts, et nous pouvons à nouveau sortir et nous distraire. Souhaitons également que l'entraide déployée, le regain d'intérêt pour les circuits-courts et les produits locaux se maintiennent dans le temps.

Continuez de prendre soin de vous, mais profitez des manifestations qui vous seront offertes pour cet été toujours dans le respect des règles sanitaires.

Très amicalement et à votre service

Le Maire Michel Weill

## Sommaire

Edito du Maire .....	p. 2
Vie municipale .....	p. 3 à 10
Aménagements & travaux .....	p. 11 à 17
Vos démarches .....	p. 18 à 21
Cadre de vie, environnement ...	p. 21 à 24
Culture .....	p. 25
Associations .....	p. 26 à 28
Ecoles.....	p. 29 à 33
Centre de loisirs .....	p. 34 à 36
Restauration scolaire .....	p. 37
Jeunes talents .....	p. 38
Institutions .....	p. 39 & 40
Prévention et sécurité .....	p. 41 à 44
Civisme et savoir-vivre.....	p. 45 à 47
Grand Montauban.....	p.48
Commerces .....	p. 49
Services .....	p. 50
Etat-civil .....	p. 51

Mairie de Montbeton

Tél. 05 63 67 40 10 - Fax 05 63 30 01 24

[www.ville-montbeton.fr](http://www.ville-montbeton.fr)

[mairie@ville-montbeton.fr](mailto:mairie@ville-montbeton.fr)

Directeur de la publication : Michel Weill

Rédaction et maquette : Commission Communication

Photos : Nadine Bouvet

Dépôt légal en cours

Impression : Europrint 82 - Montech - 05 63 27 56 34

## CONSEIL MUNICIPAL



### Comment sont élus les conseillers municipaux et le maire ?

Les conseillers municipaux sont élus (pour un mandat de 6 ans) au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales. Le scrutin est majoritaire, plurinominal, à 2 tours. Le maire et ses adjoints sont ensuite élus par le Conseil municipal.

### Quelle est le rôle d'un conseiller municipal ?

Le rôle d'un conseiller municipal est de voter le budget préparé par le maire et les services municipaux, d'approuver les comptes en fin d'exercice, de décider des travaux communaux à réaliser, d'organiser et de créer les services publics municipaux, de gérer le patrimoine communal, d'aider au développement économique...

### Comment est composé le conseil municipal ?

Il se compose du maire, d'un ou plusieurs adjoints et des conseillers municipaux. Le nombre de conseillers municipaux, fixé par la loi, est fonction de la population de la commune. Pour Montbeton, le nombre d'habitants est inférieur à 5000 habitants, ce qui équivaut à 27 conseillers municipaux.

### Quelles sont les commissions d'un conseil municipal ?

Les commissions municipales sont des commissions d'étude, elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur domaine de compétence, et qui doivent être soumises au conseil municipal.

### Pour Montbeton, voici les différentes commissions :

- Finance-budget
- Education-enfance-jeunesse
- Voirie-sécurité routière-réseaux-transports-accessibilité
- Environnement-cadre de vie-agriculture-espaces verts-villages fleuris
- Urbanisme-PLU-habitat-assainissement-cimetière-plan de sauvegarde
- Animations-cérémonies-culture-sports loisirs-associations-solidarité
- Bulletin-informations-communications
- Sécurité (visite et contrôle des établissements et bâtiments)
- Travaux (suivi des travaux-réunions des chantiers).

## La charte de l' élu local

L' élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

Dans l' exercice de son mandat, l' élu local poursuit le seul intérêt général, à l' exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout intérêt particulier.

L' élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d' intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l' organe délibérant dont il est membre, l' élu local s' engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

L' élu local s' engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l' exercice de son mandat ou de ses fonctions à d' autres fins.

Dans l' exercice de ses fonctions, l' élu local s' abstenait de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

L' élu local participe avec assiduité aux réunions de l' organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

Issu du suffrage universel, l' élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l' ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

## VACCINATION DES PERSONNES ÂGÉES !

La campagne de vaccination a débuté le 18 janvier pour les personnes âgées de plus de 75 ans. Dès cette date, la municipalité de Montbeton a distribué un courrier à l' attention des habitants concernés, leur rappelant les démarches à effectuer et proposer ses services pour tout problème de transport. La vingtaine de personnes ayant transmis leurs coordonnées ont pu être contactées. La commune a ainsi pris en charge une dizaine de personnes éligibles, les autres étant déjà vaccinées ou autonomes.



Le Grand Montauban a proposé de réserver des créneaux de vaccination en liaison avec l' hôpital de Montauban et de mettre à disposition des communes membres les minibus des Transports à la demande. Pour Montbeton, un créneau de six primo vaccinations a été communiqué pour le 12 mars, ensuite le 9 avril pour la deuxième injection. Un bus, affrété par le GMCA, est venu chercher et ramener les patients place de la Mairie. Gilles Ménégghetti et Danielle Bedos, adjoints au Maire, ravis de participer à cette démarche solidaire, ont accompagné les citoyens à chaque étape de la vaccination. Quatre autres personnes, sans moyen de transport pour se rendre à leur rendez-vous, ont été prises en charge personnellement par les élus afin que tous puissent bénéficier de cette campagne de vaccination tant attendue.

Une belle initiative mise en place entre le Grand Montauban et les communes. Une réussite à mettre au crédit du travail remarquable effectué par Mme Clarisse Heulland, adjointe au maire de Montauban, en charge de la santé. Elle a fait la liaison entre tous les services afin que tout se déroule pour le mieux.

## MONTBETON AU RENDEZ-VOUS DE LA COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

La date du 8 mai, jour de victoire des Alliés contre l'ennemi nazi, est entrée dans l'histoire nationale et la France met un point d'honneur à célébrer cet évènement chaque année. L'édition 2021 de la commémoration du 8 mai 1945 a pris, cette année encore, une dimension toute particulière, la crise sanitaire jouant les trouble-fêtes. La cérémonie patriotique s'est déroulée selon les directives des services de l'état, sans public et dans l'intimité d'un nombre limité de participants. Pour la célébration de la 76<sup>e</sup> fête de la victoire, Monsieur le Maire Michel WEILL était entouré des élus du conseil municipal, d'un nombre restreint de porte-drapeaux et de représentants des anciens combattants.



Même dans un format adapté à la crise sanitaire, l'émotion du devoir de mémoire était bien présente. Les invités ont entonné la marseillaise au son de la trompette et les gerbes de fleurs ont été déposées à la stèle des fusillés et au monument aux morts. Chaque étape étant l'occasion de se remémorer, 76 ans plus tôt, la victoire sur l'ennemi mais également d'imaginer la liesse nationale qu'elle a provoquée en France et dans l'ensemble des pays engagés dans ce conflit.



## CAPITULATION DE L'ALLEMAGNE 7 OU 8 OU 9 MAI 1945 ?

La victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe est marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne. Ce jour est appelé par les anglophones le « Victory in Europe Day » ; le mot Europe est ajouté par les Américains pour le différencier du « Victory over Japan Day » qui correspond au 2 septembre 1945, jour de la signature de la capitulation du Japon.

Pour mémoire, les pertes humaines pendant la Seconde Guerre mondiale ont été de l'ordre de 50 millions de morts.

Dans les pays de l'ancienne Union soviétique, cet événement est célébré le 9 mai sous le nom de « Jour de la Victoire ».

L'amiral Dönitz, ainsi que son état-major, ont compris que toute résistance était vaine. Dönitz consacre son énergie à ce que les troupes allemandes se rendent aux Alliés occidentaux et non aux Soviétiques, avant tout pour que les prisonniers allemands soient traités selon les conventions internationales, et non massacrés ou déportés en Sibérie. Aussi souhaite-t-il des capitulations partielles à l'Ouest et la poursuite des combats à l'Est.

C'est dans cette intention que Dönitz envoie une première fois, à Reims, au PC (poste de commandement) avancé du SHAEF (quartier général des forces alliées en Europe nord-occidentales) d'Eisenhower, l'amiral Hans-Georg von Friedeburg pour tenter de convaincre les Occidentaux de conclure une capitulation séparée. Le général américain l'éconduit, tout en prévenant Staline des tentatives allemandes. Le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Union soviétique se sont en effet mis d'accord sur une capitulation totale et inconditionnelle du gouvernement allemand et de l'OKW (organe de commandement suprême des forces armées allemandes). Dönitz réitère ses avances le 6 mai en désignant alors le général Jodl, son chef d'état-major, mais ce dernier essuie le même refus. L'intransigeance d'Eisenhower est en effet implacable depuis le 12 avril 1945, date à laquelle il découvre horrifié les charniers d'Ohrdruf, annexe du camp de concentration de Buchenwald qui vient d'être libéré.

C'est donc le 7 mai 1945, à 2h41, que la reddition de l'armée allemande est signée à Reims au SHAEF par le maréchal allemand Alfred Jodl, en présence des généraux américains Walter B. Smith et Eisenhower, du général français François Sevez et du général soviétique Sousloparov, les combats devant cesser le 8 mai à 23h. L'acte signé est purement militaire.



Ceci provoque la fureur de Staline qui veut que la capitulation de l'Allemagne soit signée dans sa capitale, à Berlin, où les soldats de l'Armée rouge règnent en maîtres. Les journalistes occidentaux répandent rapidement la nouvelle de la capitulation, précipitant ainsi les célébrations. Les combats continuent cependant sur le front de l'Est.

L'exigence de Staline est honorée et une nouvelle signature a lieu le 8 mai, dans la nuit du 8 au 9 mai à 0h16 heure russe et 23h16 heure de l'Ouest, dans la banlieue Est de Berlin. Les représentants de l'URSS, de la Grande-Bretagne, de la France et des États-Unis arrivent peu avant minuit. C'est l'amiral Hans-Georg von Friedeburg et le maréchal Keitel qui signent l'acte de capitulation entrant en vigueur à 23h, heure locale (heure d'Europe centrale), soit le 9 mai à 1h, heure de Moscou.

La reddition a donc lieu le 9 mai 1945 pour les Soviétiques et les pays est-européens alliés. De ce fait les Soviétiques, puis les Russes et leurs alliés est-européens, commémorent cette capitulation le 9 mai, sous le nom de « Jour de la Victoire ».

Il faudra cependant attendre la capitulation officielle du Japon le 2 septembre 1945 lorsque le ministre des Affaires étrangères japonais Mamoru Shigemitsu signe les articles de la reddition des forces japonaises sur le pont de l'USS Missouri dans la baie de Tokyo, pour que la Seconde Guerre mondiale prenne fin.

## MAIRE, ÉLUS ET HABITANTS SOLIDAIRES DANS LA COLÈRE !

Malgré une rencontre entre Monsieur le Maire et les représentants de La Poste, celle-ci se permet de restreindre à nouveau ses jours et horaires d'ouverture de l'agence implantée au centre commercial depuis plusieurs générations. Après avoir fermé le lundi il y a plus d'un an, elle baisse le rideau les jeudi après-midi et samedi matin. Autant dire que les usagers professionnellement actifs en semaine n'ont pratiquement plus la possibilité de se rendre à la Poste. Comment expliquer à la population cette décision ? Alors que l'agence locale ne désempie pas, si ce n'est une opération comptable aux répercussions désastreuses pour notre commune.



Certes, on peut admettre que La Poste doit adapter ses services et transformer son réseau, mais en procédant notamment à la réduction progressive de l'ouverture de ses agences, elle prouve que la notion de rentabilité a définitivement remplacé celle du « service public ».

La population était invitée à manifester aux côtés des élus le samedi 5 juin pour exprimer leur légitime colère devant un bureau de poste fantôme.

## BUDGET

### Comptes Administratifs 2020 :

À l'occasion du conseil municipal du jeudi 04 mars, les élus réunis à l'Espace Jean Bourdette ont voté les comptes administratifs et les comptes de gestion 2020.

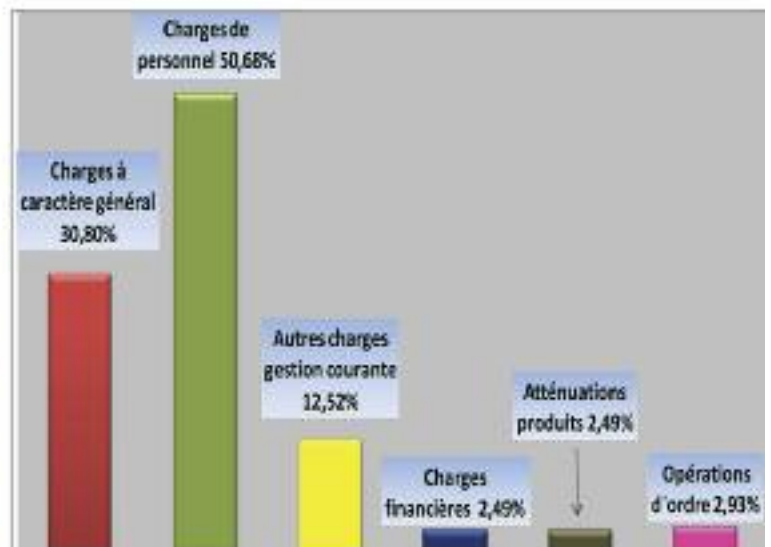
Le compte administratif présente les résultats de l'exécution du budget qui doivent être conformes à ceux figurant dans le compte de gestion produit par le Receveur des Finances. Le compte administratif constate le résultat de la section de fonctionnement, le solde d'exécution de la section d'investissement et les restes à réaliser.

### Compte administratif budget communal : Fonctionnement

La section de fonctionnement retrace l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la Ville sur l'année.

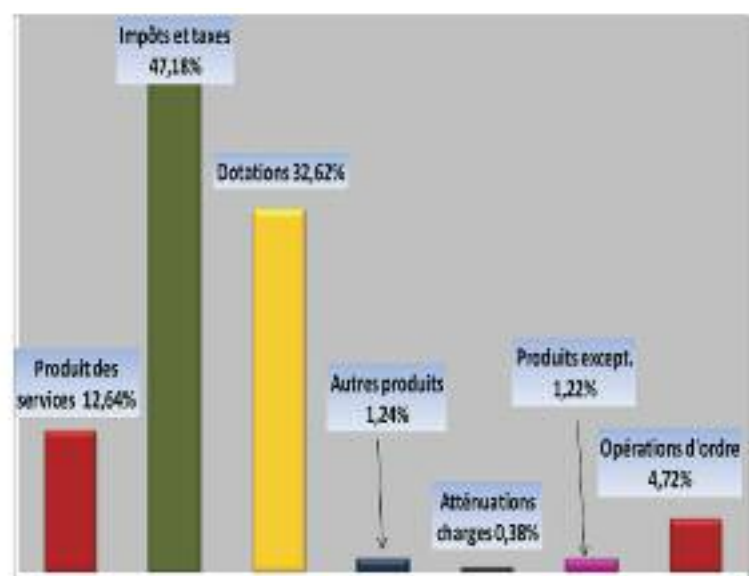
#### DEPENSES

Charges à caractère général	527 694 €
Charges de personnel	868 400 €
Autres charges gestion courante	214 592 €
Charges financières	9 946 €
Atténuations produits	42 744 €
Opérations d'ordre	50 158 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>1 713 534 €</b>



#### RECETTES

Produit des services	262 802 €
Impôts et taxes	980 519 €
Dotations	677 936 €
Autres produits	25 851 €
Atténuations charges	7 855 €
Produits except.	25 273 €
Opérations d'ordre	98 085 €
<b>Total Recettes</b>	<b>2 078 321 €</b>





Le compte administratif communal, avec 2 078 321€ de recettes et 1 713 534€ de dépenses, peut dégager un excédent de fonctionnement de 364 788€ auquel il convient d'ajouter les 1 700 000€ d'excédent précédent. Il est à noter que les recettes sont générées par les produits de la fiscalité pour 54%, et par les dotations de l'état à hauteur de 34%.

Evolution des dotations de l'état :

	2017		2018		2019		2020	
<b>Dotation forfaitaire</b>	307 484		322 246		332 413		338 120	
<b>Dotation solidarité</b>	123 426		140 930		149 361		167 692	
<b>Total</b>	430 910	30 193	463 176	32 266	481 774	18 598	<b>505 812</b>	24 038

Pour les dépenses, 50% sont des charges de personnel et 31% les charges à caractère général. Concernant les autres charges de gestion courante, il convient de noter la subvention pour le service incendie (74 000€) et pour équilibrer le budget cantine (52 000€). Le chapitre atténuation de charges 42 608€ représente la contribution que nous impose l'état pour le manque de logements sociaux.

## Capacité d'autofinancement :

Une capacité d'autofinancement nette positive est nécessaire afin de préserver la capacité d'emprunt.

La capacité d'autofinancement (CAF) nette se calcule à la lecture du compte administratif :

- CAF nette = CAF brute – remboursement du capital de la dette soit pour Montbeton

$$364788 \text{ €} - 162740 \text{ €} = 201748 \text{ €}$$

## Compte administratif budget communal : Investissement

Cette année encore nos principaux investissements ont été réalisés par de l'auto financement.

Investissements 2020	Montants TTC
Débroussailleuse	730 €
Nouvelle benne pour le PL Renault	3 462 €
Vidéo interactif élémentaire	1 334 €
Modules 14 boxs rangement élémentaire	26 922 €
Ensemble modulaire 2 classes élémentaire	187 358 €
Mobilier foyer des CM2	4 280 €
Remplacement jeux maternelle	5 106 €
Sécurisation accès maternelle	6 977 €

## Plaine de Loisirs

Investissements 2020 Plaine de loisirs	Montants TTC
Bancs pour espace de détente	4 506 €
Jeux d'enfants	18 977 €
Jeux de fitness	7 644 €

## Budgets primitifs 2021 :

Les projets de budgets primitifs établis par la commission des finances ont été présentés et votés lors de la séance du 15 avril 2021.

Le budget communal s'équilibre comme suit :

**Section de fonctionnement** **4 104 300 €**  
(dont 2 154 576€ d'excédent cumulé et 2 066 465€ viré à la section d'investissement)

**Section d'investissement** **4 181 987 €**  
(avec comme principal objectif le démarrage du projet de construction des vestiaires, tribunes et stades)

## Fiscalité 2021 :

Concernant la taxe d'habitation, en 2021 pour 80% des foyers le dégrèvement sera total. Pour les 20% des foyers restant assujettis, en 2021 exonération de 30% du montant total dû, en 2022 exonération de 65% et en 2023 exonération totale.

Pour les collectivités un nouveau schéma de financement va entrer en vigueur avec la perte de la taxe d'habitation et la récupération de la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties affectée jusqu'alors aux départements.

Le taux du foncier bâti de référence de la commune correspond à la somme des taux départemental et communal de 2020 :

Commune 14,78 %

Département 28,93 %

Afin de garantir à toutes les communes une compensation égale à l'euro près au montant de TH sur la résidence principale supprimé, un mécanisme neutralisant les « sur » et « sous-compensations » a été mis en place par application d'un coefficient correcteur.

Pour Montbeton : coefficient correcteur 0.550392

Ce coefficient permet de calculer la contribution de 586 056€ qui viendra en déduction de la recette attendue.

Dans sa séance du 15 avril, le conseil municipal a voté une hausse de 3% des taux du foncier bâti et du foncier non bâti afin de garantir une légère hausse de ses recettes fiscales (environ 35 000€) et poursuivre ainsi sa politique d'investissement et d'amélioration du cadre de vie de sa population.

Taxes	Taux 2020	Recette 2020	Bases 2020	Bases 2021	Taux 2021 +3%	Recette attendue
TH	5,97%		4 740 000			
FB	14,78%		2 989 672	2 975 000	45,02%	1 339 345 €
FNB	121,15%		41 839	41 700	124,78%	52 033 €
<b>Contribution</b>						<b>586 056 €</b>
<b>Total</b>		<b>770 453 €</b>				<b>805 322 €</b>

## TRAVAUX EN RÉGIE

La stratégie et l'action communale ne peuvent se déployer seulement si elles s'appuient sur des équipes impliquées et mobilisées. Aussi, la valorisation croissante et la qualité de vie de notre commune sont en grande partie le résultat de nos agents communaux œuvrant sur le terrain au service des usagers, faisant preuve au quotidien de multiples compétences professionnelles, sens de la création et de l'innovation.



## PLAINE DE LOISIRS

## PLANTATIONS

Les plantations d'arbres et végétations diverses se poursuivent aux abords du lac. Au total 39 nouvelles plantations dont 12 nouvelles variétés tels que févier (gléditsia triacanthosinermis), savonnier (koelreuteria), arbres de fer (parrotia persica), cerisier des oiseaux (prunus avium), myrobolan (prunus pissardi), grand chêne (quercus pétraea), chêne du Mexique (quercus rhysohylla), chêne liège (quercus suber), chêne des Pyrénées (quercus toza), sophora japonica, magnolia grandiflora, pin, sophora pleureur (sur l'île).



Plantation d'un magnolia grandiflora devant le futur restaurant du centre commercial.



## CABANE SUR L'ÎLOT

L'intérieur de la cabane est composé de 5 nichoirs et sert également pour le stockage du grain pour les canards et de paille pour les nichoirs. Deux nichés d'oiseaux type "Rougequeue" et leurs petits y ont élu domicile tout comme trois canards « mignon » et six « col vert ». Des naissances ont également été constatées dans le ruisseau. Trois jeunes canards « mignon noir », abandonnés par la mère, ont ainsi été récupérés et se portent bien grâce aux soins prodigués. Six œufs déposés sur les berges ont donné naissance à de jeunes « col vert » élevés par une poule, mère de substitution. L'ensemble des canards sera relâché dans le lac au bout de quelques semaines.





## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Installation du câble électrique permettant l'alimentation de l'ensemble de la partie du lac et des abords, y compris les bornes d'éclairage à LED du chemin piétonnier équipés d'un système de détection de mouvement.



## BANCS

Réalisation des dalles de support des bancs.



## AIRE DE JEUX

Aménagements périphériques : les bordures et installation des bancs.



## TERRAINS DE PÉTANQUE

La partie terrassement et revêtement a été confiée à un artisan local.

Les agents communaux ont assuré la mise en place des bordures de délimitation des terrains et l'installation des 4 tables sur l'aire de pique-nique.





## CABANON

Cabanon abritant le système de pompage d'eau pour l'arrosage.



## VOIE PIÉTONNE

Extension de la voie piétonne route de Montauban pour faciliter l'accès au lac et au centre commercial.



## LAVABOS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Installation de 5 lavabos positionnés à bon escient sous le porche, à l'entrée du restaurant scolaire. Après étude, le choix s'est porté sur un système de robinets moderne, à détection infra rouge et ingélifs (utilisables pendant la période hivernale). Distributeurs de savon liquide, d'essuie mains et des poubelles complètent cet équipement.

## ÉCLAIRAGE DES ABRIBUS

La sécurisation des abribus, fréquentés par un grand nombre d'enfants et d'adultes, est une priorité municipale :

- Système d'éclairage branché sur le secteur électrique pour l'abribus situé chemin de Bois Mesnil ;
- Modèle solaire plus facile d'installation et d'utilisation pour l'abribus au lieu-dit «Figuary» route d'Escatalens





## MAISON « SIMÉON »

Il y a quelques années, la municipalité faisait l'acquisition de cette maison idéalement située près la Médiathèque et de l'école. Celle-ci a bénéficié des premiers travaux de nettoyage, de désencombrement et principalement de la mise à niveau du sol en vue de l'agrandissement du parking de l'école. Cela permettra la mise en place d'un sens unique de circulation pour une meilleure fluidité et sécurisation à l'entrée et sortie des bâtiments.

## ÉCOLE



## ÉCOLE

Par sécurité, tous les arbres en fin de vie dans la cour de l'école ont été abattus et remplacés. Cette année 6 frênes ont été replantés.



## MASSIF FLEURI

Le massif aux abords du restaurant scolaire a été repensé. Les rosiers ont été remplacés par des agapanthes et rhododendrons.



## PARKING DE LA MAIRIE

Des emplacements de stationnement ont été délimités pour les véhicules des visiteurs de la Mairie et pour Monsieur le Maire.



## PROJET DU STADE, LA MUNICIPALITÉ CONSTRUIT L'AVENIR SPORTIF DE MONTBETON

C'est à M. le Maire, Michel WEILL, entouré des élus, qu'est revenu l'honneur de dévoiler aux associations sportives de Montbeton, le projet de construction du futur stade et tribunes à la zone de loisirs. La présentation détaillée a permis à l'équipe municipale d'intégrer les remarques et observations formulées par les futurs utilisateurs et ainsi parfaire l'ensemble des aménagements intérieurs et extérieurs. Les participants ont manifesté enthousiasme et adhésion à la découverte du complexe. En effet, ils doivent composer depuis plusieurs années avec le terrain peu praticable situé chemin de Montagne. Plusieurs réunions entre la municipalité et le cabinet d'architecture B11 auront été nécessaires pour lancer ce projet ambitieux, de la réflexion jusqu'à la modélisation de la maquette finale. Le futur complexe répondra parfaitement aux critères essentiels, un bon compromis entre investissements, fonctionnalités optimisées et esthétique. Les associations pourront disposer d'un stade inscrit dans son temps et dans son environnement, s'intégrant parfaitement dans le paysage près du lac et du centre commercial.





## CHEMIN DE LA GARENNE BASSE

Après deux accidents sans gravité corporelle mais ayant entraîné des dégâts matériels comme la détérioration des têtes de ponts, il s'avérait impératif d'améliorer et repenser la sécurité routière de ce secteur. Il a été décidé de mettre en place la priorisation d'un sens de circulation permettant le passage d'un seul véhicule à la fois. La chaussée a donc été réduite, des balises réfléchissantes installées y compris les panneaux de signalisation pour avertir les automobilistes. Un point de stationnement d'attente pour la voie non prioritaire a également été aménagé. Le pont a été sécurisé pour les piétons avec la mise en place d'un garde-corps. L'ensemble des aménagements réalisés correspondent aux critères de circulation et de sécurité des automobilistes et promeneurs.



## EXTENSION DU RÉSEAU ÉGOUT, COMPÉTENCE GMCA

Le réseau égout communal a été prolongé sur un tronçon route de Lacourt Saint Pierre sur environ 280 ml (20 branchements au total). La traversée de route a également été refaite avec 2 cadres béton. Pour la bonne réalisation de ce chantier, plusieurs déviations ont été mises en place au niveau de la D108 (route de Lacourt), au niveau de la D51 sur la commune de La Ville Dieu du Temple, y compris au giratoire des Coulandrières (D958).



## INTRAMUROS L'APPLICATION MOBILE DE MONTBETON



1- Télécharger gratuitement l'application mobile IntraMuros qui est disponible pour Android et iOS et l'ouvrir.



2- Sélectionnez votre commune et naviguez dans les différents onglets.

3- Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.

4- Recevez les infos importantes par notification, en cliquant sur la cloche.



## CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT BIOMÉTRIQUE



Pour établir ou renouveler sa carte nationale d'identité ou son passeport, vous devez vous adresser à une mairie équipée d'un dispositif de recueil des empreintes digitales. La procédure est gratuite pour une carte d'identité, sauf en cas de perte ou de vol, et coûte 86€ pour un passeport.

**À noter ! à partir de l'été 2021, la carte nationale d'identité adoptera le format "carte bancaire" et comportera les empreintes digitales du titulaire.**

Voici les 14 communes équipées dans le Tarn et Garonne : Beaumont de Lomagne- Castelsarrasin - Caussade Grisolles - Labastide Saint Pierre - Lafrançaise - Lauzerte - Moissac - Montauban - Montech - Nègrepelisse Saint Antonin Noble Val - Valence d'Agen - Verdun sur Garonne.

Pour établir votre démarche, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie choisie. Il est possible de remplir une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS (L'agence nationale des titres sécurisés) : <https://ants.gouv.fr/>

## **Gagnez du temps en mairie, faites votre pré-demande de carte d'identité ou de passeport en 5 étapes :**

1. Achetez votre timbre fiscal si nécessaire (pour le passeport ou la carte d'identité en cas de perte ou de vol) dans un bureau de tabac ou dématérialisé sur le site internet <https://timbres.impots.gouv.fr/>
2. Créez votre compte
3. Remplissez le formulaire de pré-demande carte d'identité ou passeport en ligne
4. Notez le numéro de pré-demande délivré à la fin de votre démarche
5. Prenez rendez-vous dans une mairie équipée d'une station d'enregistrement

## **Préparez votre rendez-vous en mairie**

- Munissez-vous de votre numéro de pré-demande
- Préparez l'ensemble de vos pièces justificatives <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Pieces-a-fournir-pour-une-demande-ou-un-renouvellement-de-passeport-CNI>

## **Comment cela se passe en mairie ?**

L'agent de mairie :

- Rappelle votre pré-demande de carte d'identité ou de passeport, grâce à votre numéro de pré-demande ou grâce au QR code
- Vérifie les pièces de votre dossier
- Recueille vos empreintes
- Vous délivre un récépissé de demande de carte d'identité ou de passeport biométrique indiquant le numéro de votre demande de carte d'identité ou de passeport

## **Grâce à votre numéro de demande, vous pourrez :**

- Suivre l'avancement de la production de votre carte d'identité ou passeport en ligne <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-mon-passeport-CNI>
- Suivre les différentes étapes de votre demande directement sur le site passeport de l'ANTS

### **Les communes recevant les dossiers près de Montbeton sont :**

#### **MONTAUBAN sur rendez-vous**

Adresse : 9, rue de l'Hôtel de Ville – 82000 MONTAUBAN

Tél. : 05.63.22.12.00

#### **MONTECH sur rendez-vous**

Adresse : place de la Mairie – 82700 MONTECH

Tél. : 05.63.64.82.44

## RECENSEMENT OBLIGATOIRE

**Si vous êtes né Français**, vous devez faire votre recensement militaire à compter de votre 16<sup>e</sup> anniversaire et jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> mois qui suit.

**Si vous êtes devenu Français**, entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française.

**La démarche** se fait à la mairie de la commune de votre domicile ou de celle où est situé l'organisme auprès duquel vous avez fait élection de domicile.

Vous devez fournir les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour

Votre recensement fait, la mairie vous remet votre attestation de recensement.

**Attention** aucun duplicata de votre attestation de recensement ne vous sera fourni (gardez l'original).

### Quand faut-il fournir l'attestation ?

**Il est obligatoire de faire le recensement militaire.** Cela vous permet :

- De vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique française
- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Avoir participé à la JDC ou en avoir été exempté, est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de l'âge de 25 ans
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. Vous pourrez voter dès l'âge de 18 ans, sans avoir d'autres démarches à effectuer (sauf en cas de déménagement notamment)

### Obligations après le recensement

Après le recensement et aussi longtemps que vous n'avez pas 25 ans, vous devez informer votre centre du service national de tout changement de votre situation :

- Changement de domicile. Toute absence du domicile habituel pour une durée de plus de 4 mois doit également être signalée
- Changement de situation familiale
- Changement de situation professionnelle



Bientôt  
16 ans ?

Pensez au  
recensement !  
C'EST OBLIGATOIRE

## URBANISME

Depuis le 1er juillet 2015, les services du Grand Montauban assurent l'instruction de certaines autorisations d'urbanisme, en particulier les permis de construire mais un bon nombre de dossiers continuent d'être instruits par nos services.

### Pour 2020 liste des dossiers instruits par le Grand Montauban :

- Permis d'aménager (lotissements) : 1
- Permis de construire : 67
- Permis de démolir : 1
- Certificat d'urbanisme opérationnel  
(faisabilité d'un projet déterminé avec recueil des avis règlementaires) : 12

**Coût du service pour la commune :** 15 600€

### Pour 2020 listes des dossiers instruits par la Commune :

- Certificat d'urbanisme d'information (simples renseignements d'urbanisme) : 90
- Déclaration préalable travaux : 80

Soit un total de 251 dossiers déposés pour l'année 2020.

Auxquels il convient d'ajouter les 73 demandes de déclaration d'intention d'aliéner ou droit de préemption. Le droit de préemption permet à une commune de se porter acquéreuse de biens immobiliers situés sur son territoire avant tout autre acquéreur privé. Ce droit permet à la commune d'aménager son territoire en fonction de ses besoins comme par exemple l'acquisition de la « maison Siméon » route de Montauban.



## RECYCLAGE DES MASQUES

Le Grand Montauban propose désormais une solution de collecte pour les masques à usage unique grâce à la solution RECYGO x VERSOO. Les contenants de recyclage sont à la disposition des usagers dans les deux déchèteries du territoire. Ces boîtes sont les points de départ d'une filière complète de traitement et de revalorisation des masques à usage unique, une filière intégralement localisée en France ! En déposant les masques dans l'un des points de collecte c'est le début d'une chaîne qui va permettre la valorisation de ces équipements qui participent à la lutte contre la propagation du virus de la COVID-19. Une fois pleines, ces boîtes en carton sont acheminées en transport optimisé vers l'usine Versoo qui se situe à Angers, dans le Maine et Loire. Sur place, l'unité industrielle angevine isole les boîtes pendant un mois avant de passer au tri en 3 étapes : 1. Retrait des élastiques, étape réalisée par du personnel en insertion professionnelle 2. Broyage avec tri magnétique pour les barrettes métalliques 3. Extrusion en granulés de plastique. Les masques sont ainsi transformés en granulés de polypropylène, matière première pour la production d'objets en plastique. Enfin, les barrettes métalliques sont recyclées dans les filières métallurgiques. En rapportant vos masques usagés dans les points de collecte vous faites un geste pour la protection de l'environnement, et vous soutenez l'emploi en France !

## SOURIEZ, VOUS ÊTES FILMÉS !

Des contournements quotidiens aux règles élémentaires de civisme ont poussé la municipalité à se doter d'un système de vidéosurveillance aux abords de l'espace propreté sur le parking de l'église. Pour rappel, la commune s'est vue récompensée pour cet aménagement des containers de tri sélectif par le SIRTOMAD en 2018, jugé esthétique et fonctionnel, dans la catégorie « insertion paysagère des bornes à verre » à l'occasion du jeu-concours d'incitation au tri des emballages en verre. Depuis sa création, l'incivilité gagne du terrain, balayant les efforts de la municipalité à offrir un espace valorisant le tri des déchets.

Filmer des poubelles pourrait prêter à sourire sauf peut-être pour les agents communaux cumulant les heures de travail à débarrasser, évacuer et transporter les divers déchets éparpillés hors containers dans les centres dédiés. Le constat est sans appel ! Le temps consacré aux incivilités est irrémédiablement perdu et détourne les employés communaux de leurs missions et de l'ensemble des tâches utiles pour la commune. Un effet pervers que la municipalité essaye d'éradiquer.

La caméra équipée de lecture de plaque, performante et discrète, constitue désormais un allié garantissant la tranquillité des lieux et du bon usage des pratiques de tri. Le dispositif de surveillance d'un lieu ouvert au public est encadré pour garantir la vie privée des usagers : soumis à autorisation auprès de la Préfecture, visionnage des vidéos par des personnes spécifiquement habilités, mise en place d'un registre et destruction périodique des enregistrements.

Ce dispositif a prouvé à diverses reprises son efficacité, permettant à la commune d'identifier et verbaliser plusieurs contrevenants.



## COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte des déchets ménagers est assurée par les services du Grand Montauban en lien avec le prestataire de collecte (VEOLIA), sur les 11 communes de la communauté d'agglomération. Le traitement des déchets (incinération, enfouissement, tri pour recyclage et compostage) est coordonné par le SIRTOMAD. Nos déchets ménagers sont à mettre dans nos containers habituels de la maison.

Les points de collectes sont consultables sur le site internet suivant :

<https://www.montauban.com/au-quotidien/dechets-et-proprete/dechets-menagers>

***Mais à l'aube de janvier 2022, l'organisation de la gestion des déchets sera totalement repensée. En effet, l'objectif étant de réduire le volume et la fréquence de collecte des ordures et déchets ménagers collectés, avec un tri plus strict, afin d'atténuer notre impact sur l'environnement et de gérer les déchets dans une approche globale et cohérente.***

Déchèterie	<p align="center"><b>Montauban Ecosud</b></p> <p align="center">100 Avenue de Grèce Zone d'Aménagement Concerté Albasud 2 82000 Montauban 05.63.02.42.42</p> <p align="center">Ouverte : du lundi au samedi en continu de 8h30 à 18h15 Fermée : Les dimanches et jours fériés</p>	<p align="center"><b>Montauban ZI Nord</b></p> <p align="center">6 Rue Ernest Mercadier 82000 Montauban 05.63.22.71.01</p> <p align="center">Ouverte : du lundi au samedi en continu de 8h30 à 18h15 Fermée : Les dimanches et jours fériés</p>	<p align="center"><b>DRIMM Montech SUR RENDEZ-VOUS</b></p> <p align="center">3525 Route de La Ville-Dieu-du-Temple 82700 Montech 05.63.23.13.12</p> <p align="center">Ouverte : du mardi au vendredi 9h-12h/14h-18h Samedi 9h-12h/13h-17h Fermée : Les dimanches, lundis et jours fériés</p>
<p align="center"><b>Déchets acceptés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bois : Grosse branche, Cagette, Emballage bois divers, Palette en bois</li> <li>• Capsule Nespresso</li> <li>• Carton : Cartonnette, Gros carton</li> <li>• Déchets dangereux : Plaque amianteciment, Cartouche d'encre, Peinture, Vernis, Produits de chauffage, cheminée et barbecue, Huile de vidange, Seringue, Produits d'entretien maison, piscine, Produits phytosanitaires et pesticides, Radiographie</li> <li>• Déchets verts : Déchets de jardin, Végétaux, Feuille morte, Souches, Tonte de pelouse, Branches, taille de haies</li> <li>• Équipement électrique et électronique : Ampoule à filament, Appareil électrique, Électroménager, Tube néon et LED, Écran, Lampe lumineuse, Téléphone portable, Matériel informatique</li> <li>• Ferraille : Aérosol, Ferraille, Vélo</li> <li>• Gravats : Matériau de construction, Gravat</li> <li>• Huiles : Huile de friture</li> <li>• Mobilier : Chaises, Tables, Matelas, Meuble, Canapé, Literie</li> <li>• Piles et batteries : Pile, Batterie de voiture</li> <li>• Plâtre : Plaque de plâtre</li> <li>• Pneus : Pneus, Pneus de vélo,</li> <li>• Textiles : Chaussure, Vêtement, Linge de maison, Maroquinerie</li> <li>• Tout venant : Miroir, Vitre, Plastiques rigides, PVC, Tuyaux, Pastiques souples, Bâches, Polystyrène</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bois : Grosse branche, Cagette, Emballage bois divers, Palette en bois</li> <li>• Capsule Nespresso</li> <li>• Carton : Cartonnette, Gros carton</li> <li>• Déchets dangereux : Plaque amianteciment, Cartouche d'encre, Peinture, Vernis, Produits de chauffage, cheminée et barbecue, Huile de vidange, Seringue, Produits d'entretien maison, piscine, Produits phytosanitaires et pesticides, Radiographie</li> <li>• Déchets verts : Déchets de jardin, Végétaux, Feuille morte, Souches, Tonte de pelouse, Branches, taille de haies</li> <li>• Équipement électrique et électronique : Ampoule à filament, Appareil électrique, Électroménager, Tube néon et LED, Écran, Lampe lumineuse, Téléphone portable, Matériel informatique</li> <li>• Ferraille : Aérosol, Ferraille, Vélo</li> <li>• Gravats : Matériau de construction, Gravat</li> <li>• Huiles : Huile de friture</li> <li>• Mobilier : Chaises, Tables, Matelas, Meuble, Canapé, Literie</li> <li>• Piles et batteries : Pile, Batterie de voiture</li> <li>• Plâtre : Plaque de plâtre</li> <li>• Pneus : Pneus, Pneus de vélo,</li> <li>• Textiles : Chaussure, Vêtement, Linge de maison, Maroquinerie</li> <li>• Tout venant : Miroir, Vitre, Plastiques rigides, PVC, Tuyaux, Pastiques souples, Bâches, Polystyrène</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déchets végétaux</li> <li>• Bois</li> <li>• Gravats</li> <li>• Déchets inertes</li> <li>• Ferrailles</li> <li>• Encombrants</li> <li>• Carton-papier</li> <li>• Verre</li> <li>• Bouteilles plastiques</li> <li>• Huile de vidange</li> <li>• Piles et batteries</li> <li>• Produits de bricolage</li> <li>• Peintures, solvants</li> <li>• Produits de nettoyage</li> <li>• Néons, ampoules</li> <li>• Déchets d'équipements électriques et électroniques</li> <li>• Déchets d'activités de Soins à Risques infectieux</li> <li>• Aérosols</li> <li>• Produits phytosanitaires</li> <li>• Cartouches d'imprimante</li> </ul> <p>Liste non exhaustive.</p>
<p align="center"><b>Déchets refusés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bouteilles de gaz</li> <li>• Cadavres d'animaux</li> <li>• Extincteurs</li> <li>• Médicaments</li> <li>• Objets explosifs</li> <li>• Ordures ménagères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bouteilles de gaz</li> <li>• Cadavres d'animaux</li> <li>• Extincteurs</li> <li>• Médicaments</li> <li>• Objets explosifs</li> <li>• Ordures ménagères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ordures ménagères</li> <li>• Éléments entiers de voitures</li> <li>• Cadavres d'animaux</li> <li>• Déchets explosifs</li> <li>• Déchets radioactifs</li> <li>• Médicaments</li> <li>• Pneus</li> <li>• Déchets contenant de l'amiante</li> <li>• Déchets des activités des commerçants, des agriculteurs et des artisans</li> </ul>



**maprimerénov'**  
Mieux chez moi, mieux pour la planète

## MAPRIMERÉNOV'

Le dispositif permet aux propriétaires de réaliser des travaux de rénovation énergétique pour améliorer le confort de leur logement, mais aussi pour réduire leur facture énergétique tout en agissant positivement sur le climat en rejetant moins de gaz à effet de serre. Ce dispositif évolue en 2021 dans le cadre du plan France Relance. Son objectif : financer la rénovation de 400 000 à 500 000 logements par an.

### QUELS AMÉNAGEMENTS FINANCER ?

MaPrimeRénov' est une aide pour financer les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif.

### À QUI S'ADRESSE CETTE AIDE ?

Cette prime de transition énergétique peut être attribuée à tout propriétaire (qui occupe son logement et bailleur) pour financer des travaux et/ou dépenses de rénovation énergétique de sa résidence principale. Cette aide s'adresse également aux copropriétés pour la réalisation de travaux dans les parties communes.

### À QUELLES CONDITIONS ?

Pour pouvoir bénéficier de la prime, vous devez remplir des conditions liées à votre situation, logement, travaux et/ou dépenses. La demande se fait directement en ligne. Le montant de la prime est forfaitaire. Il est calculé en fonction des revenus du foyer et du gain écologique permis par les travaux. Les plafonds de ressources ont été catégorisés en 4 profils. Un 5<sup>e</sup> profil MaPrimeRénov' Copropriété a été établi pour fixer les barèmes de MaPrimeRénov' lorsque les travaux sont réalisés par les copropriétés.

### QUI SE CHARGE DE LA RÉNOVATION ?

Les travaux doivent impérativement être réalisés par un professionnel reconnu garant de l'environnement (RGE).

#### Toutes les infos sur le site gouvernemental :

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-renovation-energetique#>



Rappelons que le CAUE, organisme départemental, dispense renseignements et assure gratuitement des missions d'intérêt public. Il s'adresse aux élus, aux particuliers, aux professionnels. Le CAUE a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère.

#### Contacts :

CAUE de Tarn-et-Garonne, 100 Boulevard Hubert Gouze 82000 Montauban

Tel : 05 63 03 80 88

<https://www.les-caue-occitanie.fr/tarn-et-garonne>



## MÉDIATHÈQUE DE MONTBETON



La médiathèque de Montbeton est un établissement public, ouvert à tous les Montbetonnais y compris aux habitants du Grand Montauban. La médiathèque se situe dans le centre du village au 100, route de Montauban. Une équipe de

bénévoles, Martine, Véronique, Édith, Maria, Nanou, Monique et Noël vous accueillent, vous renseignent et vous guident avec bonne humeur et bienveillance. Muriel, agent communale, s'occupe de référencer les ouvrages et de les mettre en rayon. Elle est également présente les mercredis après-midi.

Elle met à votre disposition des livres gratuitement, vous pouvez les consulter sur place ou bien les emprunter pour une durée de trois semaines. Pour s'inscrire, seul le nom, le prénom ainsi qu'un numéro de téléphone sont demandés. Chaque personne inscrite peut emprunter jusqu'à trois livres maximum.

Tous les deux à trois mois, le bibliobus de la médiathèque départementale passe déposer des livres, cela permet de les renouveler. Il est possible, si on le souhaite, de commander un ouvrage.

Une fois par an minimum, la commune fait l'acquisition de livres neufs. En général, ce sont des ouvrages à succès en librairie ou bien de certains auteurs fétiches de nos lecteurs et lectrices (Musso, Levy, Signol, M. B. Dupuy...) Le fonds propre est d'environ 6000 livres, et malgré une année 2020 compliquée, 2000 prêts et environ 800 entrées de lecteurs ont été comptabilisés.

Malgré un protocole sanitaire strict, la structure reste ouverte pendant cette période difficile. Elle adapte ses horaires au gré des mesures gouvernementales.

**Si vous avez du temps libre et souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 05-63-67-40-10**

**Pour rappel la médiathèque est ouverte :**

- Le lundi de 16h30 à 19h
- Le mercredi de 16h à 19h
- Le samedi de 11h à 12h15

Et durant la période des vacances scolaire d'été : le mercredi de 17h à 19h.

Nous vous attendons nombreux. Venez découvrir ce lieu de partage et de culture.

## CONCERT TSATSALI

La médiathèque est également un lieu de rencontres, d'expositions, de travaux créatifs, de manifestations diverses telles que la venue d'auteurs, de conteurs, de musiciens et bien d'autres évènements.

Le 11 juin, la médiathèque de Montbeton accueillait le concert avec le Trio Tsatsali dans le cadre d'une tournée organisée par la Médiathèque Départementale. Les 3 femmes de ce pétillant trio ont associé leurs compétences, créativité et amitié pour donner naissance à Tsatsali, un nom aux origines géorgiennes qui signifie « un bout de toi ». Elles s'inscrivent dans une polyphonie qui allie la voix, le théâtre, les instruments et la danse. Le public a été subjugué par l'éclectisme et la générosité qui illuminent leurs prestations.



## AP2EM

### Quand la gourmandise sert une bonne cause !

L'agenda des manifestations de l'association des parents d'élèves (AP2EM) est bouleversé depuis cette interminable crise sanitaire. Les traditionnels Loto et Bourse aux jouets, permettant des levés de fonds, ont malheureusement dû être annulés. A la recherche de solution compatible avec la situation actuelle, les bénévoles se sont dirigés vers l'opération solidaire « les chocolats de cœur ». Chaque parent d'élève des écoles maternelle et élémentaire, avec le soutien logistique des enseignants, s'est vu remettre un catalogue proposant la vente de chocolats de Pâques de fabrication française. A la grande surprise des organisateurs, le concept innovant est une réussite totale, de l'adhésion jusqu'aux aspects financiers. Les parents et participants extérieurs, ont été réceptifs malgré une situation pandémique qui touche inévitablement moralement et financièrement la plupart des familles. L'AP2EM a enregistré plus de 3500 euros de commandes pour un bénéfice net de 850 € pour l'association.

La municipalité s'est également associée à l'organisation de cet événement en diffusant l'information sur l'application IntraMuros et en prêtant les locaux de l'espace culturel Jean Bourdette. La distribution, version Drive, s'est effectuée du mercredi 31 mars au 1er avril selon les protocoles et gestes barrières en vigueur. La chasse aux œufs 2021 est sauvée !



### VIDE-GRENIERS dimanche 30 mai

Le vide-greniers de printemps a réinvesti la Place Alibert et a connu un grand succès. Les organisateurs, motivés et rôdés à l'exercice ont tout mis en œuvre pour que cet événement se déroule dans les meilleures conditions tout en s'adaptant aux protocoles sanitaires en vigueur. Ils ont accueilli et dirigé plus de 200 exposants vers leurs emplacements réservés, géré les problématiques et réclamations inhérentes à ce genre de manifestation, tenu la buvette avec la mise en place d'un système de livraison des repas après commandes, limitant ainsi le nombre de client à la buvette. La foule des chineurs du dimanche était heureuse de pouvoir à nouveau se balader, farfouiller, marchander et échanger avec les exposants.



Les recettes sont entièrement reversées aux écoles sous forme de participation aux différents projets des enseignants.

## CLUB DES AINÉS « LOU AYNATS »

Les aînés du club Lou Aynats ont bien tenu leur assemblée générale mais dans un format inédit et exceptionnel, conditionnée par la crise sanitaire.

Plusieurs possibilités s'offraient aux organisateurs après consultation du correspondant au greffe des associations :

- Se réunir dans une salle communale avec mise en place des mesures barrières ? Refusé par un grand nombre d'adhérents car incompatible avec la pandémie.
- Une AG en visio conférence ? Difficilement réalisable techniquement.
- Une AG par courrier ? Format simple retenu.

La liste des bénévoles, le rapport financier et le bilan moral annuel ont ainsi été adressés par courrier. Le nombre de réponses est encourageant et démontre que le lien n'est pas rompu mais bien maintenu. 146 adhérents sur 209 inscrits ont répondu par retour de courrier, rajoutant parfois des petits mots de gentillesse adressés aux membres du club. Il en ressort qu'une partie des bénévoles souhaitent apporter une aide dans leurs activités de prédilection, désireux de concilier loisirs et implication. Au fil des retours, les membres du bureau ont constaté que malgré cette triste crise



sanitaire, les bénévoles semblent motivés à renouer avec la vie dynamique du club dans un avenir espéré proche. Depuis peu, les adeptes de la pétanque sont les seuls à pouvoir pratiquer leur activité préférée les lundis et mercredis après-midi, dans les conditions strictes de protection sanitaire. Ainsi, depuis quelques mois, la pétanque se pratique en groupe restreint, gants et masques obligatoires. Le procès-verbal a été adressé à la Préfecture, clôturant une année 2020 particulière.

## AVENIR MONTBETONNAIS TENNIS



### Les raquettes en folie !

Durant les deux semaines des vacances de février, l'Avenir Montbetonnais Tennis a organisé un stage gratuit pour les enfants licenciés du club, afin de compenser en partie les cours non effectués de septembre à janvier.



Ainsi, 43 enfants ont effectué au moins un jour de stage. Ces journées furent animées et encadrées par l'entraîneur Igor Bouvier, aidés de volontaires motivés, Frédéric, Zoé (14 ans) et Margaux (18 ans), tous trois licenciés du club. Le beau temps était de la partie, s'associant à l'ambiance enjouée des enfants, ravis de pouvoir bouger et s'exercer.

## ACCA

L'ACCA (Association Communale de Chasse agréée) a tenu son assemblée générale et à l'issue de celle-ci le bureau a été renouvelé.

**Le bureau est composé de la façon suivante :**

**Président :** Carlos Roque (06 22 74 83 95)

**Vice-président :** Jacques Darul

**Trésorier :** Yannick Olivieri

**Secrétaire :** Yannick Carrié

**Membres actifs :** Michel Dauch et Fernando Sabino

**Garde-chasse particulier :** Philippe Bessières

**Sociétaires :** 44

La société de chasse n'a pas simplement vocation à tirer le gibier, toutes espèces confondues. Elle a pour mission de réguler les animaux qui peuvent provoquer des dégâts dans les cultures. Les corvidés ou les pigeons, lorsqu'ils sont trop nombreux peuvent générer des désordres importants dans les semis ou même avant les récoltes. Les renards ou les ragondins peuvent être capturés à l'aide de cages. A ce titre vous pouvez contacter notre piégeur agréé Philippe Bessières au 06 38 51 00 69.

A noter que les dégâts occasionnés par les sangliers sur les récoltes sont entièrement indemnisés par la fédération des chasseurs grâce à la cotisation des permis et non par les assurances ou l'État. A titre d'exemple, en 2019 et seulement pour le Département du Tarn et Garonne, 100 000 euros ont été versés et répartis entre les dégâts causés par les sangliers et les chevreuils. C'est pour cette raison que la pression de la chasse doit être importante car elle permet un certain équilibre financier supportable pour les chasseurs en limitant le nombre de spécimens sur le territoire.

Alors si vous voyez des « gilets oranges armés de fusils de chasse » au bord des routes, ce n'est pas toujours pour assouvir leurs besoins alimentaires ou autre, mais avant tout une nécessité pour le bien de la collectivité.



Les membres du bureau ont posé devant leurs locaux rebaptisés en hommage à Pierre Badens, passionné de chasse et de nature.

## OPÉRATION DISTRIBUTION DE MASQUES À L'ÉCOLE PAR LES ÉLUS

Le protocole sanitaire renforcé dans les établissements scolaires est entré en vigueur le 2 novembre 2020. Depuis cette date, les mesures et gestes barrières mis en place sont devenus le quotidien des élèves au même titre que les enseignements. Parmi les mesures, le port du masque a été rendu obligatoire pour les enfants dès 6 ans. Suite à cette décision, la commune a fait le choix d'apporter un soutien financier aux familles dans cette période difficile en dotant en masque chaque enfant scolarisé à l'école élémentaire Pierre Bonhoure. Les élèves de CP ont reçu 3 masques homologués en tissu réutilisables avec l'avantage d'être réglables selon la morphologie des jeunes utilisateurs. Les élèves du CE au CM ont reçu un paquet de 50 masques chirurgicaux.

Cette initiative est le résultat d'une association avec la Région Occitanie pour le financement et la fourniture des masques aux CP. Ceux pour les classes supérieures ont été offerts par la Mairie. Ainsi, chaque élève aura à sa disposition un masque par jour jusqu'aux grandes vacances scolaires.

M. Le Maire Michel WEILL, secondé par ses adjoints Danielle Bedos et Gilles Ménégghetti, ont assuré la distribution des précieux masques dans les classes.



## TEST SALIVAIRES AUX ÉCOLES

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de COVID-19, le groupe scolaire de Montbeton s'est porté volontaire pour une campagne de dépistage par prélèvement salivaire. La grande majorité des familles a consenti par écrit à ce que leurs enfants se soumettent à ce test.

Une équipe de médiateurs de lutte anti-COVID, nommés par l'Éducation Nationale, a investi les salles réservées pour l'occasion avec du matériel adapté et vêtu d'équipements stériles. D'abord un peu impressionnés, les enfants ont très rapidement été rassurés d'être testés dans un environnement connu et par conséquent rassurant. Les plus grands ont naturellement réconforté les plus petits. Les tests (161 en élémentaire et 108 en maternelle) se sont déroulés dans de bonnes conditions grâce à la mobilisation de chacun et se sont tous révélés négatifs.



## JEUX D'EXTÉRIEUR AU SOL, VERTUS MULTIPLES !

La demande des enfants de l'école élémentaire et des enseignants de l'école maternelle a été satisfaite. La surface bitumeuse des cours de récréation s'est parée de jeux au sol, aux formes décoratives et créatives aux couleurs vives. La marelle, jeu le plus pratiqué dans le monde depuis des siècles, le morpion et l'escargot géant sont pris d'assaut dès la sonnerie de la récréation qui n'est définitivement plus une pause synonyme d'ennui ! La municipalité a fait le choix d'un prestataire utilisant la technique thermocollante. D'application rapide, facile et durable, elle permet de réaliser des jeux de plein air au design original. Les vertus des jeux au sol sont multiples et variées. La gamme proposée combine activité ludique, interactivité, logique, équilibre et familiarisation avec les chiffres. Elle offre une alternative éducative pour stimuler l'imagination et la créativité des enfants, les encourageant à être actifs tout en s'amusant et, mine de rien, contribue au relationnel entre camarades. En résumé une solution intelligente pour développer le physique et le mental de nos écoliers !



## ATELIER SCULPTURE À LA MATERNELLE, MINI ARTISTES POUR MAXI ŒUVRE !

L'atelier sculpture, s'adressant aux élèves de maternelle, s'est installé dans les locaux de l'école pour la 4<sup>e</sup> année consécutive avec au programme, l'éveil et la sensibilisation des plus jeunes au domaine de l'art. Les séances sont animées par les intervenantes, Alixe et Virginie, de l'association « Espace Bourdelle Sculpture » de Montauban. Elles ont confié leur plaisir de partager leur discipline avec une équipe éducative et des enfants enthousiastes, réceptifs et impliqués. Le principe est simple et s'est déroulé en plusieurs étapes hebdomadaires : l'enfant façonne les lettres de son prénom en associant des petits boudins d'argile, les assemble et les positionne sur une plaque d'argile. Ensuite viennent les séances d'engobage (couleur) et enfin la cuisson

des plaques (réalisée par l'association). Les ateliers, financés chaque année par l'AP2EM (Association des Parents d'Élèves des Écoles de Montbeton), contribuent à l'épanouissement culturel dès la petite enfance et sont en lien direct avec l'enseignement éducatif, l'apprentissage de l'alphabet et de l'écriture de manière ludique et tactile. L'ultime étape consiste à apposer les plaques sur les façades de l'école. C'est donc officiellement la 4<sup>e</sup> génération à laisser une empreinte indélébile de son passage à l'école maternelle en participant au « mur des prénoms », une œuvre signature originale inscrite dans le temps.



## VISITE DU MUSÉE MIB

Alors que, sur l'année scolaire, nombre de sorties étaient contrariées par les mesures sanitaires en vigueur, deux groupes de Grande Section ont profité de la réouverture des musées pour se rendre au MIB à Montauban (Musée Ingres Bourdelle).

Cette visite, prévue de longue date et inscrite au Projet d'École comme une étape dans le parcours culturel des élèves, avait pour but de les familiariser avec ce lieu magique et les oeuvres d'art qui sont exposées. Parcourant le musée de haut en bas,



les enfants étaient cette fois-ci à la recherche des animaux cachés dans les oeuvres. Ils ont ainsi rencontré un chat, un renard, un lion, toute une basse-cour, et même un hippogriffe, animal imaginaire, moitié cheval et moitié aigle !

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, UN AMÉRICAIN À MONTBETON !

Chaque jeudi, depuis le mois de novembre 2020, les élèves de l'école élémentaire étaient impatients et enthousiastes à l'idée de la visite de Brent, un assistant américain venu tout droit de Californie.

Dans le cadre d'un projet « ÉMILE », dispositif permettant d'approfondir des matières scolaires en langue étrangère, tous les élèves, du CP au CM2, reçoivent des apprentissages aussi variés que le sport, les mathématiques ou les arts plastiques en anglais. Chaque enseignant est libre et décide du contenu et du domaine en fonction du niveau de sa classe. Brent apporte ses connaissances linguistiques pour un enseignement riche et motivant.



### Des élèves plus engagés

Cette rencontre, avec un natif américain, a permis aux élèves de se projeter dans cette langue et de l'utiliser comme un moyen de communication et plus seulement comme une simple matière apprise à l'école.

Le jeudi, même pendant la récréation, au détour de la marelle ou du terrain de foot, si on tend un peu l'oreille, il n'est pas impossible d'entendre certains jeunes élèves utiliser la langue de Shakespeare pour converser avec Brent, leur « friend » (ami) du jeudi.

Les enfants l'ont interviewé, désireux d'en apprendre un peu plus sur le ressenti de son passage dans l'hexagone.

Ils ont appris que Brent venait de faire un séjour d'un an à Paris et avait passé 7 mois à Toulouse. Son plat préféré français est la quiche, les viennoiseries des boulangers traditionnels, les sandwiches baguette. Il a visité Toulouse bien évidemment mais aussi Agen, Montauban, Albi et Castres. Enfin, il aime beaucoup les monuments et l'histoire de France.

Le directeur, Michel Sangoi, se félicite de l'ouverture linguistique et culturelle de son école.





## CONVOIS D'ÉLÈVES SUR DEUX ROUES !

Si ces derniers temps le vélo a bonne presse en France, l'équipe enseignante n'a pas attendu pour mettre cette activité au programme des apprentissages de l'école.

Cela fait déjà plusieurs années que les élèves pratiquent ce sport dès le CP dans la cour de l'école et sur les routes du village pour les plus grands.

Chaque année, environ 150 élèves de CM participent à 3 sorties sur route : les deux premières leur permettent de sillonner les routes de Montbeton et de découvrir de nouveaux parcours au sein même de notre commune. La troisième s'organise autour d'un projet à la journée qui permet aux jeunes cyclistes de se rendre à Montech, de visiter la pente d'eau, de découvrir les systèmes d'écluses et de faire des parcours à vélo.

Ces sorties très riches pour les plus jeunes, demandent toutefois une organisation millimétrée de la part des enseignants qui peuvent compter sur le soutien des parents agréés mais aussi d'accompagnateurs bénévoles recrutés au sein de l'équipe municipale. Répondant toujours présents, ils sont des « ouvreurs » de peloton d'exception, assurant la sécurité indispensable à ces convois hors du commun.



## ALSH MONTBETON « DIX DROITS, DIX DOIGTS »

Chaque année, le centre de loisirs participe à ce concours sur les droits des enfants dans les différents temps disponibles soit le mercredi, soit pendant les vacances, ce qui permet de sensibiliser les enfants de l'élémentaire.

En 2020, année particulière des « 30 ans de la création » de ce concours organisé par les Francas, les enfants de Montbeton y avaient participé. Ils avaient fabriqué un calendrier des droits, qui avait été distribué à toutes les classes, mais pas retenu par le jury.

Cette année, durant plusieurs mercredis, un groupe de dix participants a décidé de prendre en main le sujet des droits de l'enfance, ce qui a amené de vifs échanges et discussions. Les enfants, très impliqués, ont rendu les débats intéressants et animés. Le message était de leur faire comprendre qu'il y a encore des enfants dans le monde, y compris en France, qui n'ont pas les mêmes droits et qui ne sont pas tous égaux et plus encore du fait de la pandémie.

C'est par le biais de la fabrication de marionnettes et son castelet (décor de théâtre pour les marionnettes) que les enfants ont abordé les différents droits :

- Marionnette crayon : droit à l'éducation
- Marionnette croix rouge : droit aux soins
- Marionnette chien d'aveugle : droit et sensibilisation au handicap
- Marionnette danseuse ballon : droit aux loisirs...



La fabrication de marionnettes leur a permis de faire des jeux de rôles afin d'approfondir les différentes représentations des droits et aussi de prendre conscience des problèmes liés la crise sanitaire.

Le jury a jugé l'ensemble des œuvres créées pleines d'inspiration et de sens.

« Dix droits, dix doigts » marionnettes à doigts, a été récompensé par le jury 2021. Le prix a été remis par les Francas, le mercredi 19 mai.

Les enfants et les animateurs sont vivement remerciés pour leur participation.



## CONCOURS

Le thème du concours a été repris pour animer les activités au centre de loisirs durant les vacances d'hiver et baptisé « 10 jours pour 10 droits ». Chaque jour, les enfants devaient s'approprier les dix droits qui les touchent de près comme celui de se protéger de la discrimination, comprendre le handicap, le droit d'être bien nourri, le droit d'avoir un avis et de l'exprimer. Ainsi que ceux de la Convention des Droits des Enfants (signée en 1989) tels que les droits à identité, à l'éducation, d'avoir un toit, d'être soigné, d'être protégé de la violence, de la vie privée, de l'exploitation.



## CONCOURS DE DESSIN À L'ALAÉ

Xavier et Carole ont mis en place l'activité dessin et organisé le concours.

Trois modèles de dessins de complexités différentes ont été réalisés par Xavier : Niveau I, Le Schtroumpf ; Niveau II, Mickey ; Niveau III, Shrek. Le but de cette activité a été de permettre aux enfants d'apprendre les bases du dessin, de rester attentifs et concentrés afin de reproduire au mieux les modèles pour participer au concours.

Xavier, passionné de dessin, leur a expliqué comment appréhender les différents modèles, en leur apportant des conseils judicieux, en les encourageant à s'appliquer et à persévérer dans la bonne humeur et l'entraide. Au final, des enfants motivés, attentifs, assidus et très satisfaits de leur travail.

Très apprécié comme formateur, Xavier a su fédérer les enfants et leur donner confiance pour les emmener au concours.

### Les gagnants sont :

Niveau I : Élia Grant pour Le Schtroumpf

Niveau II : Clémence Rebuffie pour Mickey

Niveau III : Lancelot Cabanne pour Shrek

Les lauréats ont été récompensés par des trophées, des DVD, des jeux de cartes et autres surprises. Tous les participants ont tout de même eu un lot de consolation.



Quelques confidences de : MERIC 9 ans, ALEX 10 ans, ELIAS 9 ans, ROMEO 10 ans, CLEMENCE 9 ans ½, TIMOTHE 9 ans, LANCELOT 9 ANS, BASTIEN 10 ans, YAKIM 9 ans, AURIAN 8 ans, ALIX 9 ans, ANTHONY 10 ans.

- « J'aime dessiner et avec l'aide de Xavier je progresse et le thème me plaît. »
- « Le niveau 3 est difficile mais intéressant et Xavier m'aide bien et j'adore participer au concours. »
- « L'activité est longue car il y a trois dessins à faire, c'est très amusant et je peux faire d'autres dessins hors concours. »
- « J'aime dessiner et participer au concours, je trouve l'activité agréable. »

Félicitations à tous les participants, ainsi qu'à Carole et Xavier pour la fabuleuse idée d'avoir engendré autant de graines d'artistes.



## LOI ÉGALIM

Dans le cadre d'une restauration et d'une pause méridienne de qualité, une loi appelée « loi Égalim » a été promulguée par le parlement le 2 octobre 2018.

Cette loi se décompose en 3 axes :

- Mieux rémunérer les producteurs, les agriculteurs et les produits agricoles, rénover la collaboration avec la grande distribution afin qu'ils vivent de leur travail dignement.
- Accroître la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle de nos produits.
- Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Le principal enjeu de la loi Égalim est la réduction des plastiques dans la restauration scolaire (fin des couverts plastiques, gobelets, verres, assiettes et autres récipients plastiques).

Depuis le 1er janvier 2019 et l'article 24, il sera obligatoire de proposer un menu dit végétarien (c'est-à-dire composé de protéines végétales pouvant aussi comporter des légumineuses, des céréales, œufs, et/ou des produits laitiers) une fois par semaine. Dès janvier 2020, il sera interdit de fournir touillettes, pailles et bouteilles en plastique.

A partir de janvier 2022, les gestionnaires de restaurants collectifs publics devront proposer 50% de produits de qualité et durables dont au moins 20% de produits biologiques.



En 2025, les contenants alimentaires en plastique seront bannis de la restauration collective publique.

Pour conclure, la loi Egalim prône une alimentation saine et durable dans le respect du bien-être physiologique et environnemental. Si certaines règles sont déjà en vigueur, d'autres vont bientôt entrer en application. De nouvelles consignes qui obligent, dès aujourd'hui, les acteurs de la restauration collective à trouver des solutions alternatives répondant au mieux aux spécificités des différentes mesures.

## SALIM, UN PARCOURS TOUT TRACÉ DANS LE FOOTBALL !



Salim est un jeune footballeur promis à un avenir sportif de haut niveau. En effet, à seulement 14 ans, il rejoint le centre de formation du Toulouse Football Club (TFC) à Castelmaurou.

Salim a débuté tout jeune à l'école de football de l'entente Lacourt St Pierre- Montbeton. Rapidement, il intègre le Montauban Football Club où il excelle en minimes. Son haut potentiel pour le « ballon rond » n'échappe pas aux agents recruteurs professionnels à la recherche de talents. Plusieurs clubs professionnels le sollicitent mais, fidèle à son ancrage régional, il choisit la « ville rose » et le TFC. Cette intégration est remarquable dans un milieu où le repérage et la sélection sont redoutables, seuls les meilleurs sont retenus.

Pour ce centre de formation 600 candidats, 17 places à pourvoir dont 1 Montbetonnais admis.

### La fierté d'une commune

L'équipe municipale, honorée et enthousiaste, rencontre Salim sous le regard bienveillant du buste de la Marianne. Ils ont pu mesurer son engagement pour réaliser son rêve, beau mais exigeant au quotidien, menant de front scolarité et formation professionnelle. M. le Maire Michel WEILL l'a longuement félicité, le citant en valeur d'exemple. Il lui a donné rendez-vous sur la pelouse du futur stade de la commune, comptant sur lui pour une démonstration afin de partager sa passion avec les jeunes licenciés.

Ses parents, ses plus fidèles supporters, ont également été mis en lumière pour leur ténacité, leur confiance et les encouragements qu'ils déploient au service de leur fils. Ils ont confié leur fierté et mis tout en œuvre pour garantir un avenir radieux à Salim, comme à l'ensemble de la fratrie.

Salim, humble mais déterminé, est quant à lui motivé à poursuivre son ascension à la force de ses crampons.

## SHANA, JEUNE SAPEUR-POMPIER

C'est à partir du 9 janvier dernier que 12 jeunes de 13 et 14 ans ont débuté leur formation de JSP (jeune sapeur-pompier) au centre de secours de Lafrançaise. Parmi eux, 9 garçons et 3 filles dont Shana de Montbeton.

Comment lui est venue cette idée ? De nature altruiste et désireux de se tourner plus tard vers le secteur médical,

c'est en regardant un défilé du 14 juillet à Montauban auquel participait une section des JSP que l'évidence est soudain apparue.

Ainsi, après avoir envoyé un dossier de candidature, elle est convoquée aux tests de sélection un dimanche matin de 8h à 12h pour participer à des épreuves sportives dans un premier temps comprenant natation, course à pieds et tractions suivies dans un

deuxième temps d'une épreuve écrite comprenant des questions de français et des exercices de mathématiques. Admissible, elle reçoit ensuite une convocation à un entretien oral de motivation devant un jury de trois personnes. Retenue comme future JSP, ne restera plus qu'une visite médicale au centre de secours de Montauban pour valider sa candidature.

Retenue comme JSP et fière de son succès, c'est avec enthousiasme qu'elle se lève tous les samedis matins (excepté pendant les vacances scolaires) pour se vêtir de sa belle tenue bleu marine pour assister à deux heures de cours théoriques suivis de deux heures de sport.

Au programme : secourisme, incendie, opérations diverses de sécurité et de protection.

Cette formation d'une durée de quatre ans lui permettra d'obtenir un brevet et peut-être ensuite d'embrasser la carrière de sapeur-pompier volontaire voire de sapeur-pompier professionnel.



## LA VIE CONTINUE PENDANT LA PANDÉMIE !

### CARNAVAL

Au sein de la Résidence, nous apprenons à vivre avec la COVID-19 et les contraintes qu'elle nous impose. L'équipe, parfois en effectif réduit, redouble d'efforts afin d'offrir des moments de qualité aux résidents et ainsi maintenir un maximum le lien social. Nous avons appris à vivre avec les gestes barrières. Certains résidents ont pris le parti de sortir masqués !



Le carnaval a été un moment partagé de bonne humeur après des semaines difficiles. Décoration colorée, gourmandise et convivialité étaient au programme. Ce fut l'occasion de se retrouver après plusieurs semaines de confinement. Les résidents avaient préparé la décoration sur des temps individuels avec l'animatrice. Masques et confettis étaient de la partie !

### CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

Pâques est une fête importante pour beaucoup. A cette occasion, toute la résidence a été décorée et la dégustation de chocolat n'a échappé à personne, encore fallait-il les trouver ! Encore une fois nos aînés ont prouvé qu'il n'y avait pas d'âge pour prendre plaisir à chercher les œufs de Pâques, amusement et complicité de mise. Le soleil radieux nous a permis de partager une collation en toute convivialité sous la terrasse couverte. Des lotos « spécial Pâques » ont également été organisés pour le plaisir des plus gourmands. L'occasion de se retrouver et d'inviter les résidents du secteur protégé Les Lilas à cette activité très demandée.



### APPRENTIS JARDINIERS

Bien que tardif, nous avons profité des premiers rayons de soleil du printemps afin de renouer avec la nature et ses merveilles. Choisir nos plantations, gratter la terre, planter, arroser etc., autant de gestes bien connus de nos résidents qu'ils prennent plaisir à retrouver. La satisfaction d'un travail bien mené ravi l'ensemble des observateurs et promeneurs du parc de la Résidence et valorise les « jardiniers ».



Nous finalisons petit à petit les aménagements et la décoration des Lilas. Le jardin sécurisé permet de stimuler tous les sens : regarder les jolies fleurs colorées, sentir les plantes aromatiques, toucher leurs différents aspects doux ou rugueux le tout en écoutant les oiseaux qui nichent dans les arbres alentours et les abeilles qui butinent. L'ensemble appelle à la sérénité et à l'apaisement.

## RÉSIDENT VIGNERON

Accueillir un ancien vigneron dans notre secteur « La Vigne » est une opportunité qui n'a échappé à personne. C'est une occasion formidable pour lui de transmettre des savoir-faire et des connaissances acquises tout au long de sa vie. Tailler, sulfater, arroser, éclaircir, sont des mots qui résonnent depuis le début du printemps et qui stimulent les conversations. La viticulture est donc à l'honneur, nous attendons avec impatience la dégustation de notre raisin de table « made in Pagomal ».



## CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Nous avons organisé des élections pour renouveler le Conseil de la Vie Sociale (CVS). Institué par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, le CVS est un dispositif destiné à garantir les droits des usagers dans le lieu où ils sont accueillis. C'est un lieu d'échange et d'expression qui favorise la participation des usagers à la vie de l'établissement. Il s'agit d'organiser un temps de discussion et ainsi permettre l'expression de remarques et propositions sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'établissement. Le CVS est composé de représentants des résidents, de représentants des familles et d'un représentant du personnel. Ainsi nous avons sollicité l'ensemble des résidents, des familles et du personnel pour recueillir les candidatures en tant que représentants. Après une période de « campagne électorale », les votes ont eu lieu au sein de la résidence. La municipalité nous a mis à disposition une urne et un isoloir pour garantir l'anonymat du vote.



Le dépouillement a eu lieu le 3 juin et les conseils ont été élus !

Un pour Les Lilas, un second pour les autres unités de notre EHPAD.

Au cours du mois de juin nous avons mis à l'honneur un pays bien connu de plusieurs résidents, l'Italie ! Ce fût l'occasion pour tous d'échanger autour de la culture italienne, ses paysages et sa gastronomie.

La vie continue ... encore un peu contrainte par la pandémie mais l'amélioration est en vue !

**Vaccinez-vous, faites vacciner vos proches et respectez les gestes barrières !**



## LA COMMUNE PEAUFINE SON PCS (PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE)

Le PCS est un outil réalisé à l'échelle du territoire, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux dans la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.



Dans l'ensemble du PCS, des mises à jour régulières s'imposent et plus particulièrement après les élections municipales avec une remise à niveau pour les élus sortants et découverte pour les nouveaux. Les membres de la cellule « soutien de la population » se sont réunis à l'Espace Jean Bourdette, sous la responsabilité de l' élu délégué au PCS Jean Marie Goujon.

L'édifice est prévu pour devenir le « centre d'hébergement » lors des évènements concernés. Cette séance était consacrée à rappeler les missions de chacun, recenser les matériels, effectuer divers tests techniques et définir les espaces comme l'accueil, dortoir, réfectoire, infirmerie, locaux dédiés aux différentes populations (enfants en bas âge, femmes, hommes ou même animaux de compagnie...). Cette visite a permis de faire des propositions et suggestions dans l'objectif d'améliorer le dispositif.

## LUTTE COLLECTIVE ORGANISÉE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

La saison des insectes est repartie avec les beaux jours et les frelons asiatiques se remettent à construire comme chaque année de nouveaux nids.

Cette année, ALLO FRELONS participe à une action collective de lutte contre le frelon asiatique, en partenariat avec l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) de Bordeaux et le Muséum National d'Histoire Naturelle (Paris).



Ce dernier ayant la compétence nationale de lutte contre cette espèce invasive, demande aux professionnels de recenser les nids de frelons asiatiques sur leur territoire, afin de mieux comprendre le comportement de cet insecte. L'utilisation des données permettra de réfléchir à des solutions adaptées de lutte.

Toute personne repérant un nid sur la commune ou les environs peut ainsi participer à l'opération en signalant le nid sur la page dédiée : <https://allo-frelons.com/signaler-museum-national-histoire-naturelle>

Un autre site internet est consultable concernant le piégeage sélectif du frelon asiatique :  
<https://comptagecapturefrelonasiatique.fr>

Nous comptons sur votre aide afin d'optimiser la lutte sur nos territoires.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

**Guillaume Castagné**

**ALLO FRELONS**

Chargé de communication, frelon asiatique

06 75 36 24 05

## MOUSTIQUE TIGRE

La lutte contre cet insecte d'origine asiatique, très facilement identifiable à l'œil nu grâce à ses rayures nettes noires et blanches sur le corps et les pattes, est devenue un enjeu de santé publique. Sa progression est spectaculaire, le département du Tarn et Garonne est déclaré en vigilance rouge et figure donc parmi ceux où il est officiellement implanté et très actif. Rappelons que le moustique tigre peut véhiculer des virus comme ceux du chikungunya, du zika ou de la dengue. En cas de piqûre avérée, il est important de désinfecter avec un antiseptique afin de limiter le risque de contagion de maladies.



Dans le cadre de sa lutte contre les moustiques tigres, la ville de Montauban met en place une subvention afin d'encourager les habitants à s'équiper d'aspirateurs à moustiques. Le montant de la subvention est limité à 50 € TTC et étendue aux habitants du Grand Montauban (10 subventions accordées pour Montbeton).

**Renseignements au 05 63 22 50 50.**

<https://www.montauban.com/information-transversale/actualites/une-subvention-pour-lacquisition-daspirateurs-a-moustiques-1840>

## CONSEILS AUX SÉNIORS

### (Informations de la Gendarmerie Nationale)

Les personnes âgées sont plus fragiles et de ce fait plus exposées aux agissements des délinquants, qui n'hésitent pas à agir par ruse. Il convient donc qu'elles redoublent de vigilance en respectant des conseils simples.

#### Les personnes âgées sont particulièrement exposées aux :

- Cambriolages
- Escroqueries
- Abus de faiblesse
- Pickpockets
- Vols à l'arraché
- Arnaques sur internet et téléphones

#### Les gestes de prudence :

- Fermez votre maison à clé même lorsque vous êtes à l'intérieur. Ne laissez jamais la clé dans la serrure d'une porte vitrée.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes surtout si elles donnent directement sur la voie publique.
- En cas d'absence, ne laissez pas vos clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs... Confiez-les à une personne de confiance.
- Faites installer sur votre porte un œilleton ou un entrebâilleur.
- Entrez vos outils et les échelles dans des locaux fermés.
- N'inscrivez que votre nom sur la boîte aux lettres, évitez les termes « veuf », « veuve », « madame » ou « mademoiselle ».

#### Vos déplacements à l'extérieur :

- Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent ou de bijoux trop voyants.
- Faites vous accompagner d'un ami ou d'un parent pour aller faire des retraits d'argent.
- Si vous avez le sentiment d'être suivi entrez dans un lieu animé.
- Lorsque vous vous déplacez à pied, évitez les lieux isolés et sombres. Marchez face aux voitures au milieu du trottoir, votre sac fermé et tenu en bandoulière du côté opposé à la chaussée.

## Une visite à votre domicile :

- Si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile, n'ouvrez pas la porte.
- Ne recevez pas de démarcheur si vous êtes seul.
- Attention aux faux agents (d'électricité, d'eau, de la poste etc.) désireux de pénétrer dans votre domicile. S'assurer avant de leur qualité. Demandez à voir la carte professionnelle et effectuez un contre appel en utilisant le numéro figurant sur vos factures. Si cette présentation n'est pas une demande de votre part, ne pas donner suite.
- Ne signez pas de documents dont le sens ou la portée ne vous semble pas clair.
- Attention à la vente de calendrier !  
En général, seuls les pompiers et votre facteur se présentent chez vous. Attention qu'ils soient néanmoins connus de vous.
- Ne vous laissez pas abuser, n'échangez pas vos billets de banque.
- Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant contactez la police ou la gendarmerie (17 ou 112)
- Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance.



## Si vous êtes victime :

- N'opposez aucune résistance, votre vie est plus précieuse que vos biens.
- En cas d'agression, criez pour attirer l'attention des autres passants.
- Tentez de mémoriser le maximum de détails concernant les éléments physiques de votre agresseur et contactez au plus vite la police ou la gendarmerie (17 ou 112) pour déposer plainte.

## Opération tranquillité seniors :

Sachez également qu'il existe au sein de la Gendarmerie Nationale, une opération appelée « tranquillité seniors ». Une demande individuelle « Opération tranquillité - Seniors » peut être téléchargée sur le site :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr>

## PLAN NATIONAL CANICULE

Comme chaque année et dans l'éventualité du déclenchement du "Plan national canicule", la Préfecture, le Conseil Départemental et la Mairie mettent en place un dispositif d'alerte et d'urgence destiné aux personnes handicapées, fragiles ou malades. La Mairie invite toute personne le désirant à s'inscrire sur le registre nominatif et qui sera utilisé par les services compétents en cas de déclenchement au plan canicule. Cette inscription n'est pas obligatoire, mais elle est fortement recommandée si vous faites partie des populations à risques. Les renseignements demandés sont les suivants : nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone et coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence. Un imprimé pré établi peut également vous être remis en Mairie à votre demande.



Plus d'infos en Mairie 05 63 67 40 10

## NOS AMIS « LES CHIENS »

La commune de Montbeton est située dans une zone rurale où nombre de Montbetonnais possèdent l'un des plus fidèles compagnons de l'homme « le chien ». La compagnie de cet animal est souvent très importante pour son propriétaire, car il manifeste de nombreuses marques d'affection, de fidélité, de réconfort réciproque et particulièrement en ces temps difficiles.

Ce « bel ami de l'homme » nécessite cependant une certaine surveillance, notamment en ce qui concerne les désagréments qu'il peut causer. En effet, même si celui-ci bénéficie d'un espace plus ou moins important pour bouger et gambader à sa guise, il n'en demeure pas moins qu'il peut se manifester par ses aboiements pour jouer son rôle de gardien bien sûr, mais également pour exprimer son ennui...



C'est dans ce cas, que notre fidèle compagnon peut devenir un élément perturbateur et créateur de nuisances sonores.

Afin de conserver, des relations courtoises, amicales, la quiétude de vos voisins et de votre quartier et ainsi de bien respecter les règles du « bien vivre ensemble », veillez à ce que votre fidèle compagnon ne soit pas un élément perturbateur par ses aboiements parfois intempestifs mais plutôt un animal apprécié de tous.

## NUISANCES SONORES, OLFACTIVES ET VISUELLES

Comme chaque année, à cette période, nous faisons un rappel des règles à respecter en matière de bruit, d'odeur, de pollution visuelle et de sécurité pour la tranquillité de tous.



**Merci de penser  
au voisinage**

### Peut-on faire du bruit le dimanche ?

Les travaux de bricolage comme de jardinage réalisés par des particuliers, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (telles que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ...) ne peuvent être effectués que : Les jours ouvrables (du lundi au samedi inclus) **de 8h à 12h et de 14h à 20h. Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h seulement.**

Les bruits tels que les téléviseurs, les chaînes acoustiques, les repas et jeux de piscine bruyants, etc.... peuvent aussi être considérés comme des nuisances sonores.



## Peut-on brûler des déchets verts dans son jardin (feuilles, branches, ...) ?

Les déchets verts sont constitués de végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il s'agit de l'herbe de tonte, des feuilles mortes, des résidus d'élagage, des résidus de taille de haies et arbustes, des résidus de débroussaillage, des épluchures de fruits et légumes. Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables ou de les déposer conformément aux règles mises en place par la commune (déchèterie ou collecte sélective). Mais il est **strictement interdit** de les brûler à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin.



## Peut-on déposer nos encombrants ou ordures n'importe où ?

Dans notre commune, qui est très régulièrement entretenue, nous constatons de plus en plus de dépôts «sauvages» d'ordures, d'encombrants, ou autres détritiques tels que des canettes, des mégots de cigarette, masques ou autres jetés n'importe où (trottoirs, parfois juste à côté d'une poubelle, dans les fossés, sur la place, etc...)

Les déchets volumineux (encombrants) des ménages ne sont pas collectés avec les ordures ménagères. Ils font l'objet d'une collecte à part. Un service d'enlèvement **gratuit** des encombrants est proposé sur **rendez-vous**, dans la limite de 4m<sup>3</sup> par adresse.

Pour tout renseignement ou toute demande pour l'enlèvement des encombrants, le changement ou bien la réparation des bacs d'ordures ménagères ou de collectes collectives, appelez le **05.63.03.84.53**.

## GRAND-MONTAUBAN

# THIERRY DEVILLE, NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LE GRAND MONTAUBAN

Suite aux incidents juridiques de février dernier, le Conseil d'Agglomération s'est réuni afin d'élire son nouveau Président. Thierry Deville, jusque-là Premier Vice-Président, a pris la tête de l'Agglomération. Ce Montalbanais de naissance, engagé de longue date au service de son territoire, est avocat spécialiste du droit des affaires et également Adjoint au Maire de Montauban, délégué aux finances, à la gestion active de la dette et à l'administration générale.

Axel de Labriolle, nouveau Maire de Montauban, a été désigné comme Premier Vice-Président du Grand Montauban.

Enfin, une nouvelle élue a rejoint les rangs du conseil communautaire. Il s'agit de Claudine Peirone, conseillère municipale de Montauban, déléguée à la chasse et l'artisanat.





Monsieur le Maire, Michel WEILL a été réélu 2<sup>e</sup> Vice-Président. L'ensemble des élus de la commune, Christian MOULIS, Paulette MULLER-DUPONT, Paul GRAND, Gilles MENEGHETTI, Danielle BEDOS, Nadine BOUVET siègent dans les différentes commissions du Conseil Communautaire mises en place au début du mandat.

## SIJ-MONTAUBAN AU SERVICE DES JEUNES !

**Le Service Information Jeunesse a pour mission de favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie et à la responsabilité en leur fournissant informations et services.**

Le SIJ a tenu sa permanence itinérante à Montbeton le 17 mars 2021, de manière innovante, au city stade et non plus dans les locaux de la mairie, afin d'être au plus près des jeunes. Ainsi, un fourgon du GMCA spécialement aménagé, les a accueilli pour répondre à leurs questions, en totale conformité avec les protocoles sanitaires.

La permanence était assurée par Mmes Beata Righesso du SIJ et de Téréza Sotiriadou, jeune volontaire grecque.

Au programme : information de la jeune population dans les secteurs comme les études, les métiers, l'emploi, les jobs d'été, la formation, le service civique, le volontariat européen, le logement, la santé, la culture, les loisirs, la mobilité sport...



## TÉMOIGNAGE DE TÉRÉZA



La mission principale de Téréza concernait la promotion de la mobilité internationale auprès des jeunes de Montauban et plus largement du Tarn et Garonne.

Malheureusement, la jeune étudiante n'a pu aller à la rencontre des jeunes lycéens et/ou étudiants, les

projets étant contrariés par les confinements successifs en vigueur depuis son arrivée en France. Cependant, elle a pu intervenir auprès des enfants d'un centre de loisirs afin de leur faire découvrir son pays, la Grèce. Elle a mis en place des ateliers linguistiques basiques, tels que « bonjour, merci, au revoir ». Ils ont également discuté en visio avec deux enfants Grecs, les neveux de Téréza. Ils ont appris une danse traditionnelle grecque, et dégusté une salade grecque à base de féta. Travaillant en parallèle sur des vidéos de promotion de mobilité, elle a pu raconter son expérience.

Malgré la situation exceptionnelle, Téréza a su s'adapter en proposant des activités intéressantes aux jeunes, toujours avec l'idée de faire le lien entre la France et son pays la Grèce.

## CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ, SERVICE VOLONTAIRE EUROPÉEN

**A l'occasion de la permanence du SIJ, élus et jeunes ont fait la connaissance de Téréza Sotiriadou, jeune étudiante Grecque bénéficiant du dispositif Service Volontaire Européen.**

Le Grand Montauban est accrédité par l'Europe depuis septembre 2019, via l'agence Erasmus +, pour accueillir, envoyer et coordonner des volontaires européens. Ce dispositif s'adresse à un public âgé de 18 à 30 ans, résidant dans un Etat membre de l'Union Européenne. Il offre la possibilité de participer à un projet dans un autre Etat membre, pendant une période allant de 2 semaines à 12 mois, et porte sur des projets locaux d'intérêt général contribuant au bien-être du jeune par des activités non lucratives dans les domaines social, sportif, environnemental ou culturel. Il ne peut non plus se substituer à un emploi rémunéré existant ou potentiel.

Dans ce cadre, du 15 octobre 2020 au 15 juin 2021, le Grand Montauban a accueilli une jeune issue de la mobilité européenne, Téréza, jeune Grecque tutorée par Mme Beata Righesso.

Durant cette période de 8 mois, Téréza, investie dans ce dispositif, était accompagnée et accueillie par la Direction Sports et Jeunesse et au sein du Service Information Jeunesse, afin de mener des actions de promotion de la mobilité internationale, auprès des jeunes du territoire, en les sensibilisant et en les informant.

Le Grand Montauban, en tant qu'organisme d'accueil a en charge :

- L'hébergement du volontaire par la mise à disposition d'un appartement totalement équipé ;
- La nourriture, sous forme d'un forfait mensuel de 420€ (14€/jour), viré directement sur le compte bancaire du volontaire ;
- L'argent de poche par le versement d'une indemnité mensuelle de 180€ (6€/jour);
- Le remboursement des frais de voyage avancés par le volontaire, plafonné à 360€;
- Le remboursement des frais de transport locaux, ainsi que la mise à disposition gratuite de bicyclette ;
- La mise à disposition d'une clé 4G pour un accès internet ;
- L'achat d'une carte SNCF de réduction jeunes 12/27 ans à hauteur de 49€ pour l'année ;
- Une contribution de 225€ versée à l'organisme d'envoi et correspondant à la préparation du volontaire avant son arrivée sur la structure d'accueil.

Le financement de l'accueil du volontaire par le GMCA (hébergement, nourriture, transports locaux, cours de langues, charges de tutorat, frais administratifs et de communication) est couvert à 85% par la subvention européenne, versée par l'Agence ERASMUS + France Jeunesse et Sport/Corps européen de solidarité, au titre de la convention signée, et qui s'élève à 7 146€.

**Pour de plus amples renseignements, contactez le,**

Pôle Jeunesse de la Roseraie

2 boulevard Édouard Herriot - 82000 MONTAUBAN

05.63.66.32.12

<https://www.sij-montauban.fr/infojeunes/>

[sij-service-information-jeunesse](mailto:sij-service-information-jeunesse)



## MONTBETON ACCUEILLE DES NOUVEAUX COMMERCES AU TEMPS DU COVID

Malgré un contexte sanitaire épidémique, de nouveaux entrepreneurs ont choisi Montbeton pour lancer leurs activités. Les mesures de confinement ont compliqué mais pas anéanti leurs projets et rêves d'indépendance, preuve que la pandémie n'a pas eu raison de l'esprit d'entreprise.

### GARAGE à PIZZ « CHEZ JEFF ET TOMMY »

En novembre dernier, alors que les restaurants sont priés de fermer, Jeff et Tommy reprennent la pizzeria au centre commercial Les Coulandrières. Les débuts se font donc sur le mode de la vente à emporter, puis la livraison pour faire face aux mesures successives des couvre-feux. Le duo n'a de cesse de s'adapter, déployant énergie et dynamisme. Ils profitent de cette période pour collaborer avec les producteurs et artisans locaux et créer des pizzas originales, un bel exemple de solidarité.

**Contacts : 05 63 67 78 75 ou 07 88 66 65 86**



### LAETITIA KOPLOCKI, ARTISTE PHOTOGRAPHE

Laetitia Klopocki installe son studio de photographe à son domicile dans notre commune en janvier, spécialisée dans la création de portraits intemporels familiaux, un mélange de douceur aux effets « vintage » et peinture ancienne. Elle réalise également des photographies dans tous les domaines professionnels de type CORPORATE, souhaitant mettre en avant l'énergie, le professionnalisme et les différentes facettes de la personnalité de ses clients. Forte de l'expérience de plusieurs années de portraitistes et primée pour ses clichés dans des concours internationaux, l'artiste vise à offrir la meilleure expérience pour un résultat exceptionnel.

**Contacts 05 63 67 17 02/06 10 41 91 02**

**Site web : <http://laetitiaklopocki.icon.io/>**



### MARIE-LAURE MÉTÉRY, CONSEILLÈRE ET ANIMATRICE DE LA GAMME BODY NATURE

Marie-Laure Météry est spécialisée dans la diffusion de produits d'entretien, cosmétiques et de bien-être, écologiques, biologiques et de fabrication française. Dans ce contexte difficile, elle assure un service de proximité en livrant les commandes à domicile.

**Contact 07 61 37 62 81 [mlmetery.bodynature@gmail.com](mailto:mlmetery.bodynature@gmail.com)**

**<https://www.body-nature.fr/conseillere/Marie-Laure-METERY>**





## Mairie de Montbeton

Tél. 05 63 67 40 10  
 Fax 05 63 30 01 24  
 Web. <http://www.ville-montbeton.fr>  
[mairie@ville-montbeton.fr](mailto:mairie@ville-montbeton.fr)



## Groupe scolaire P. Bonhoure

Tél. 05 63 67 40 78 (Elémentaire)  
 Tél. 05 63 67 55 37 (Maternelle)



## Dentistes

Dr Marie-Do. Roussel-Coullomb  
 Dr Claire Berthe-Gauthier  
 Dr Loubna El Baoudi  
 Tél. 05 63 67 43 43



## Podologues

Carine Montagnac  
 Alexis Boudon  
 Tél. 05 63 30 94 40



## Infirmiers

Félicia St Martin / Céline Perrard  
 Tél. 05 63 24 05 98  
 Ingrid Rousset / Céline Sageaux /  
 Guy Zérath  
 Tél. 05 63 67 48 37



## Kinésithérapeutes

SCM Faure-Lachaud-Mario-Paez-  
 Vaillant- Garçia Bernadez-Rousselot  
 20 chemin de Souliot  
 Tél 05 63 67 48 45



## Ostéopathe

Hélène Gallardo  
 Tél. 05 63 20 51 88  
 Port. 06 83 57 82 29



## Taxi

Régis Paulin  
 Tél. 06 50 45 16 85  
 email: [contact@poletaxi.fr](mailto:contact@poletaxi.fr)



## Pharmacie

Chaumerliac Ferté  
 Tél. 05 63 67 40 82



## Clinique Vétérinaire

Dr Stéphane Gadot  
 Dr Sabrina Trachsler  
 Tél. 05 63 26 30 20



## INSTITUT DE SANTÉ

496 ROUTE DE MONTAUBAN  
 CENTRE COMMERCIAL

## PSYCHOLOGUE

Sophie Aït-Ali  
 06 49 06 10 62

## ORTHOPHONISTE

Sabrina Delord  
 05 63 02 33 93

## OSTÉOPATHES

Smain Bénarbia  
 06 46 84 20 21  
 Romain Carrègues  
 05 63 65 10 01



## PSYCHOLOGUE

Virginie Maurel  
 06 17 87 45 45  
 3 place Alibert



## Gendarmerie de Montech

Tél. 17 / 05 63 27 10 50



## SAMU

Tél. 15 / 115 (portable)



## Pompiers

Tél. 18



## Appel d'Urgence Européen



## Transport à la demande Libellule

Tél. 05 63 63 05 35  
[www.libellule.montm.fr](http://www.libellule.montm.fr)



## Dépannage

Tél. 0 972 675 082



## Urgence Sécurité Gaz

Tél. 0 800 47 33 33



## Correspondants de Presse

Catherine Caumon (Petit Journal)  
 06 82 20 41 56  
[catherine.caumon@yahoo.fr](mailto:catherine.caumon@yahoo.fr)

Caroline DUGAS (La Dépêche du Midi)  
 06 79 89 69 86  
[carodugas82@gmail.com](mailto:carodugas82@gmail.com)

## NAISSANCES

14/11/2020 ALGANS BURDÈSE Lilian, Paul, Laurent  
 11/12/2020 CARNUS Arthur, Mikaël, François  
 15/12/2020 CARREIRA Maëlya, Sophie,  
 Sandrine, Véronique  
 20/12/2020 SAADA Assya  
 02/01/2021 AUGUIN Thaïs, Mila  
 07/01/2021 PEDURAN Mattéo, Norbert, Joseph, Émile  
 11/01/2021 MAZINGHIEN Jeanne  
 21/01/2021 FABRE Dayvenn, Mickaël, Tony, Alain  
 02/02/2021 CARUSO Maëlye, Ildis, Pascale  
 03/02/2021 LAMSSALEK Safia  
 12/02/2021 CENTIS MORAND Sélène  
 20/02/2021 ABES Miya, Laure, Frédérique  
 24/02/2021 BOULDOIRE Ambre  
 13/03/2021 GARNIER Lexa  
 21/03/2021 LEYMARIE FAURE Noah, Éric, Christophe  
 08/04/2021 GRANIER ANDRIEU Aaron,  
 Christophe, Philippe  
 22/04/2021 BAVARD POIRIER Syra, Alexanne,  
 Khiara, Thècle  
 27/04/2021 DELIGNY Jade, Clémence  
 28/04/2021 RAMOS LAMEIRAS Ângelo, José

## MARIAGES

### MARIAGES

19/12/2020 HERMANY Christian, Michel, Bernard  
 et DIMONGA Viviane  
 06/03/2021 ENNEGADI Soufiane  
 et VAQUIÉ Coralie  
 10/04/2021 BELEFQUIH Amine  
 et GOUCEF Imene

## DÉCÉS

06/12/2020 PARRIEL Ghislain, Colette, épouse JULIA  
 09/12/2020 DROVAL Jean, Alain, Marie  
 15/12/2020 MARTINIE Jean-Louis  
 16/12/2020 RAMES Jacqueline, Henriette,  
 épouse SABATIÉ  
 19/12/2020 LAVELLE Simone, Jeannette,  
 Denise, épouse AZAM

30/12/2020 LEDUC Marguerite, Marie,  
 épouse MARTY  
 07/01/2021 DAYDÉ Louis, Jacques  
 28/01/2021 CLÉMENT Jeannine, Mauricette,  
 épouse BOURGEOIS  
 31/01/2021 MARCOUIRE Juliette,  
 Anne Marie, épouse FONTA  
 01/02/2021 ROULLET Yvonne Jeanne,  
 épouse COMBARIEU  
 02/02/2021 COLMAGRO Armand Angélo  
 03/02/2021 LAGUILLE Jacqueline Louise,  
 épouse BORDAS  
 06/02/2021 TEULIERES Jeanine, Marie Thérèse,  
 Lucette, épouse CAYLA  
 17/02/2021 PEAULT Jean Louis, Maurice, Joseph  
 18/02/2021 FANER Georges, Xavier, Max  
 23/02/2021 MONTILLET Michel, Marcel  
 25/02/2021 RAMOUSSE Yves, René, Georges  
 25/02/2021 DOLZAN Térésa, épouse VERGNES  
 26/02/2021 HAUQUÉ Gilberte Jeanne Marie,  
 épouse CHAMBERT  
 02/03/2021 PRADEILLES Fernand, Henri  
 05/03/2021 TREBAOL Joseph, Goulven, Marie  
 06/03/2021 BAYZELON Jean-Paul, Marie, Jules  
 07/03/2021 ROUDIL Yvonne, épouse BURILLO  
 17/03/2021 BARTELAGUILERA Emilia,  
 épouse GONZALEZ HERNANDO  
 29/03/2021 MELUN Georgette, Marie,  
 épouse DURET  
 12/04/2021 LAFARGUE Roger, Bertrand  
 12/04/2021 CHIARBONELLO Robert  
 15/04/2021 COUTON Bernard, André, Jean Louis  
 23/04/2021 VERDU Joséphine, épouse BELIJAR  
 02/05/2021 ESCROUZAILLES Victor, Fernand  
 06/05/2021 ROS Yvette, Angèle épouse MANFRÉDI  
 09/05/2021 JUAN Salvador, Jean  
 17/05/2021 IDRAC Odette, Simone, Antonia,  
 épouse PERESSON  
 25/05/2021 DAUBANES Georges, Augustin  
 28/05/2021 BASCANS Yvette, Renée, Berthe,  
 Cécilia, épouse GRASSET

# AGENDA

DATE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	SALLE
13/07/2021	SPECTACLE CABARET FEU D ARTIFICE	COMMISSION CULTURE	Place Alibert
06-07-08/08/2021	FÊTE LOCALE	COMITÉ DES FÊTES	Place Alibert
10/09/2021	FORUM DES ASSOS	COMMISSION CULTURE	Espace Jean Bourdette
18/09/2021	JOURNÉE DU PATRIMOINE	COMMISSION CULTURE	Espace Jean Bourdette
03/10/2021	VIDE GRENIERS	FOOTBALL	Place Alibert
09/10/2021	THÉÂTRE HAMLET	Cie ARÈNE THÉÂTRE	Espace Jean Bourdette
16-17/10/2021	THÉÂTRE	APODIS	Espace Jean Bourdette
24/10/2021	BOURSE AUX JOUETS	AP2EM	Espace Jean Bourdette
07/11/2021	MARCHÉ de NOEL	COMITÉ DES FÊTES	Espace Jean Bourdette
13/11/2021	SOIRÉE ARTS MARTIAUX		Espace Jean Bourdette
20/11/2021	SOIRÉE VIN NOUVEAU	COMITÉ DES FÊTES	Espace Jean Bourdette
27/11/2021	LOTO	SAMBO	Espace Jean Bourdette
04/12/2021	LOTO TÉLÉTHON		Espace Jean Bourdette
12/12/2021	ARBRE DE NOËL		Espace Jean Bourdette
18/12/2021	LOTO	CLUB LOUS AYNATS DE MOUNTBETOU	Espace Jean Bourdette
31/12/2021	RÉVEILLON ST SYLVESTRE		Espace Jean Bourdette

# ANNONCES

## Service civique

Pour la rentrée scolaire de septembre 2021, la municipalité recherche un jeune volontaire pour effectuer un service civique dans le cadre des activités périscolaires. Le Service Civique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la Nation : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

A Montbeton, le volontaire interviendra dans le cadre des activités périscolaires avec des actions ciblées sur le « vivre ensemble » et l'écocitoyenneté, plusieurs objectifs lui seront assignés :

- Impliquer les jeunes et favoriser la notion de respect, de tolérance de civisme et de mixité ;
- Apprendre à vivre au sein d'un groupe et dans la société;
- Sensibiliser à la protection et au respect de l'environnement.

## Poste d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)

Pour la rentrée scolaire de septembre 2021, la municipalité recherche une personne titulaire du BAFA ou du CAP petite enfance pour un poste à l'école maternelle.

Cette personne assurera les fonctions d'ATSEM le matin et des tâches de nettoyage des salles de classe en fin d'après-midi.

Poste en CDD et en temps partiel.

**Si vous êtes intéressés par un de ces deux emplois,  
vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 05-63-67-40-10.**